

Cours du Module : Comptabilité Financière 1

Filière : LSG

Niveau : 1^{ère} année

Volume Horaire : 42h Cours & 21 h TD

Objectifs du module

- Comprendre la logique générale de la comptabilité ;
- Maîtriser le vocabulaire et appréhender les fondamentaux techniques de la comptabilité ;
- Maîtriser l'organisation du système comptable ;
- Prendre connaissance des documents comptables ;
- Maîtriser les opérations comptables courantes (Comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie ; Traiter et comptabiliser la TVA...).

Plan du module

Chapitre Introductif : L'entreprise et la comptabilité

Chapitre 1 : LE BILAN

Chapitre 2 : LE COMPTE

Chapitre 3 : LA PROCEDURE D'ENREGISTREMENT COMPTABLE

Chapitre 4 : FONCTIONNEMENT DES COMPTES DU BILAN

Chapitre 5 : LES COMPTES DE GESTION ET L'ETAT DE RESULTAT

Chapitre 6 : LA COMPTABILISATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

Chapitre 7 : LES OPERATIONS COMMERCIALES

Chapitre 8 : LE REGLEMENT DES CREANCES ET DES DETTES

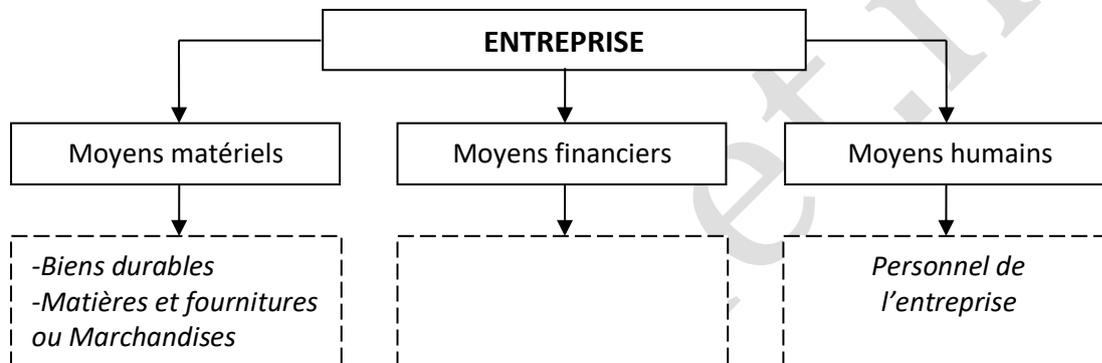
Chapitre Introductif :

L'ENTREPRISE ET LA COMPTABILITE

SECTION 1. L'ENTREPRISE

I/ Définition

L'entreprise est une organisation qui regroupe et combine des facteurs de production, à savoir, le capital (moyens financiers et matériels) et le travail (moyens humains). Une allocation optimale de ces facteurs est recherchée par l'entreprise en vue de produire des biens ou des services sur le marché : il s'agit de la richesse créée, appelée également, valeur ajoutée.



II/ Objectifs

Le premier objectif de l'entreprise est la réalisation de **bénéfices** suffisants pour :

- Financer sa croissance ;
- Créer de la valeur pour ses propriétaires ;
- Fournir les ressources requises pour atteindre d'autres objectifs.

Les bénéfices peuvent être définis comme la différence entre le total des recettes générées par les ventes de biens ou de services et le total des dépenses occasionnées pour leur production.

III/ Classification des entreprises

Il est possible de classer les entreprises selon des critères communs tels que la nature de l'activité, la taille, la forme juridique et la nature des détenteurs du capital.

1- Classification selon la nature de l'activité

Cette classification nous permet de distinguer trois catégories d'entreprises, à savoir :

- ❖ **L'entreprise commerciale** : elle revend en l'état (sans aucune transformation) des biens achetés. Ces biens sont appelés marchandises. Exemples : hypermarchés, grossistes...
- ❖ **L'entreprise industrielle ou de production** : elle transforme des matières premières, selon un processus de production donné, pour fabriquer des produits finis. Exemples : industries automobiles, industries d'équipements ménagers, etc.

- ❖ **L'entreprise de services** : elle rend des services en vendant son savoir faire. Exemples : entreprises d'expertise comptable, entreprises financières (banques, assurances, intermédiaires...) entreprises de logistique (transport...), etc.

2- Classification selon la taille

En fonction de la taille, on trouve les **petites**, **moyennes** et **grandes** entreprises. Pour qu'elle soit significative, cette classification doit se rapporter aux entreprises d'un même secteur d'activité. Il existe plusieurs critères de mesure : le chiffre d'affaires, le nombre d'employés, etc.

3- Classification selon la forme juridique

L'entreprise est une unité juridique dotée d'une personnalité morale. Sa forme juridique détermine le système de direction et la répartition du pouvoir. On distingue à ce titre :

- ❖ **L'entreprise individuelle** : son patrimoine appartient à une seule personne physique (propriétaire) dénommée *exploitant* qui apporte le capital et assure la direction de l'entreprise.
Elle n'est soumise à aucune formalité spéciale pour sa constitution notamment en ce qui concerne la publicité légale relative à sa création. Pour constituer une entreprise individuelle, il suffit d'ouvrir une patente auprès de l'administration fiscale et de procéder à son immatriculation au registre de commerce au nom de l'exploitant et non pas au nom de l'entreprise.

- ❖ **L'entreprise sociétaire ou la société** :

- * **Définition** : la société est un contrat conclut entre deux ou plusieurs personnes dénommés *associés* qui réunissent des *apports* en commun (en nature ou en numéraire) en vue de partager les bénéfices qui pourraient résulter de son activité. Exceptionnellement, dans la société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL), la société est constituée par un associé unique. On distingue :

- Les sociétés de personnes (sociétés en nom collectif SNC, sociétés en commandite simple SCS et sociétés en participation SP) ;
- Les sociétés de capitaux (sociétés anonymes SA et sociétés en commandite par actions SCA) ;
- Les sociétés hybrides ou intermédiaires (sociétés à responsabilité limitée SARL et SUARL).

- * **Constitution d'une société** : pour créer une société, il faut respecter les formalités suivantes :

- Signature du contrat de société (statuts de la société) par tous les associés. Celui-ci indique le nom de la société ou sa raison sociale, le domicile de la société ou son siège social, le capital social formé par l'ensemble des apports faits par les associés, l'activité de la société, etc.
- Déclaration de la création de la société au greffe du tribunal de première instance du lieu du siège social et immatriculation de la société au registre de commerce.
- Publication de la constitution au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) à titre de publicité pour les tiers.
- Immatriculation fiscale (ouverture de la patente).

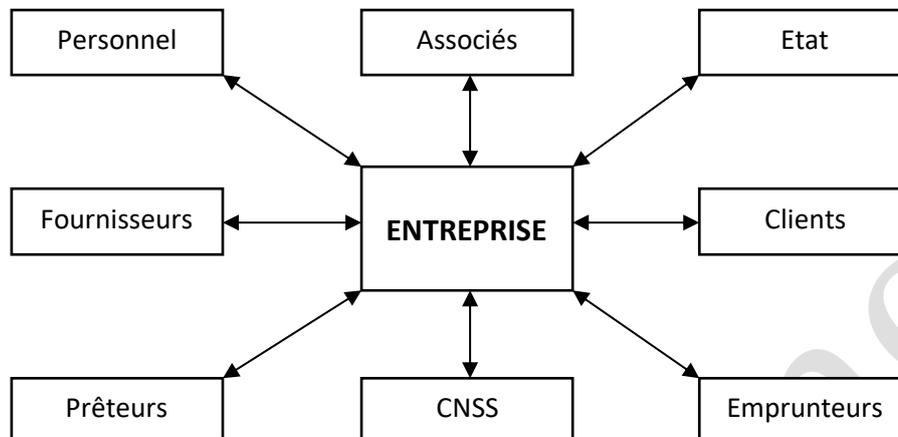
4- Classification selon la détention du capital

Si on opte pour la détention du capital comme critère de classification, on distingue :

- a- Les entreprises privées** qui appartiennent en totalité à des personnes physiques ou morales régies par le droit privé,
- b- Les entreprises publiques** qui appartiennent en totalité à l'Etat,
- c- Les entreprises semi-publiques** : leurs capitaux appartiennent en partie à l'Etat et en partie à des personnes privées.

IV/ Les flux au sein de l'entreprise

L'activité de l'entreprise se traduit par des échanges et des transactions effectués avec son environnement (les fournisseurs, les clients, les banques, le personnel, l'Etat, les associés...).



Ces échanges se traduisent par un ensemble de flux externes : l'entreprise reçoit un certain nombre de flux et renvoie d'autres vers l'extérieur. Il existe trois types de flux :

- Les flux réels ou physiques qui correspondent aux biens et services achetés des fournisseurs et vendus aux clients.
- Les flux quasi-réels qui représentent les prestations diverses reçues des agents économiques tels que les organismes de sécurité sociale (dont la mesure est la cotisation), le travail fourni par le personnel (dont la contrepartie est le salaire), etc.
- Les flux financiers ou monétaires qui sont matérialisés par les entrées et les sorties de trésorerie (les encaissements et les décaissements) et qui correspondent aux opérations de règlement des flux réels et quasi-réels.

SECTION 2. LA COMPTABILITE FINANCIERE

I/ Définition

La comptabilité compte autant de définitions que d'auteurs. Certains auteurs considèrent la comptabilité comme une science, d'autres comme un art. Dans le cadre de ce cours, nous la considérons tout simplement comme une technique ou un système d'information.

Ainsi, la comptabilité financière peut être définie comme l'enregistrement chiffré, chronologique et obligatoire des flux externes réels, quasi-réels et financiers en utilisant une unité de mesure (l'unité monétaire).

Il s'agit d'une technique de représentation ou encore d'un système de traitement de l'information permettant de :

- rassembler, classer et enregistrer les opérations de l'entreprise en unité monétaire ;
- fournir un ensemble d'informations conformes aux besoins des divers utilisateurs intéressés.

II/ Les objectifs de la comptabilité financière

La comptabilité financière a plusieurs objectifs. Elle permet notamment :

- d'évaluer, périodiquement, le patrimoine de l'entreprise ou encore sa situation financière ;
- de déterminer le résultat des activités de l'entreprise : bénéfice ou perte ;
- de fournir aux dirigeants des informations pertinentes dans toute prise de décision ;
- de servir de moyen de preuve entre les différents partenaires sociaux.

III Les fonctions de la comptabilité financière

La comptabilité financière peut être utilisée à de nombreuses fins :

- ❖ **Une fonction juridique** : C'est un moyen de preuve entre commerçants.
- ❖ **Une fonction fiscale** : C'est un moyen de calcul de l'assiette des principaux impôts.
- ❖ **Une fonction économique** : C'est un moyen de communication ; elle s'adresse à une variété d'utilisateurs internes (les actionnaires, les salariés, les dirigeants...) et d'utilisateurs externes (les investisseurs, les prêteurs, les fournisseurs, les clients, l'Etat, les prestataires de services divers, le public...).

IV/ Les états financiers

La tenue d'une comptabilité financière par l'entreprise aboutit à l'élaboration de documents de synthèse appelés les états financiers. On distingue :

- ❖ **Le bilan** : il donne une idée sur la situation financière de l'entreprise.
- ❖ **L'état de résultat** : il permet de calculer le résultat net de l'entreprise.
- ❖ **L'état de flux de trésorerie** : il renseigne sur la manière avec laquelle l'entreprise a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.
- ❖ **Les notes aux états financiers** : elles viennent compléter les états financiers par des informations explicatives et supplémentaires permettant une meilleure compréhension de ses documents.

V/ Les utilisateurs de l'information comptable

De nombreuses personnes ont besoin d'utiliser l'information comptable fournie par la comptabilité financière. Ce sont principalement :

- **Les propriétaires de l'entreprise** : l'entreprise leur appartient et ils sont intéressés par son fonctionnement actuel et futur. La comptabilité leur permet d'avoir une idée des performances actuelles par rapport aux performances passées et de savoir où ils en sont par rapport à leurs concurrents.
- **Les prêteurs en général et les banquiers en particulier** : ils ont besoin de savoir si l'entreprise est en mesure de rembourser les emprunts et de régler les intérêts à l'échéance.
- **Les dirigeants et le personnel** sont intéressés par une information sur la stabilité et la rentabilité de l'entreprise qui les emploie. Ils sont également intéressés par des informations qui leur permettent d'estimer la capacité de l'entreprise à leur procurer une rémunération et des opportunités en matière d'emploi.
- **Les clients et les fournisseurs** veulent savoir si l'entreprise avec laquelle ils sont en relation va continuer à exister et donc à assurer leurs achats et leurs ventes. En outre, les fournisseurs se préoccupent de savoir si les montants qui leur sont dus leur seront payés à l'échéance.
- **L'administration fiscale** s'intéresse à tous les aspects de la comptabilité de l'entreprise car elle doit vérifier que les impôts payés ont été calculés sur une base correcte.

VI/ Typologie de la comptabilité

1/ La comptabilité nationale : elle se propose de présenter une synthèse d'informations chiffrées sur l'activité économique d'un pays. Elle s'intéresse aux agrégats ou grandeurs économiques mesurés à l'échelle d'une nation : le revenu national, l'épargne, l'investissement, la consommation...

2/ La comptabilité publique : elle permet de suivre les opérations effectuées par l'Etat et les collectivités publiques. Il s'agit d'un ensemble de procédures qui déterminent les recettes et les dépenses de l'Etat et des collectivités publiques.

3/ La comptabilité des sociétés : elle s'intéresse aux opérations spécifiques réalisées par les sociétés : création, répartition des bénéfices, augmentation de capital, liquidation, fusion...

4/ Les comptabilités spéciales : elles traitent des particularités comptables des entreprises appartenant à certains secteurs d'activité : banques, assurances, entreprises agricoles...

5/ La comptabilité analytique de gestion : c'est une comptabilité non obligatoire, destinée principalement aux dirigeants de l'entreprise. Elle a pour objectif la détermination des coûts : le coût d'achat, le coût de production et le coût de revient.

6/ La comptabilité budgétaire ou prévisionnelle : elle permet de :

- Coordonner et chiffrer les prévisions des différents centres de responsabilités (approvisionnements, production, ventes...);
- Elaborer des budgets ;
- Analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations.

VII/ La réglementation comptable en Tunisie

La réglementation comptable est l'ensemble des règles, conventions et méthodes permettant d'unifier et d'harmoniser le travail comptable de toutes les entreprises de manière à ce qu'elles soient en mesure de présenter leurs documents de synthèse sous une même forme facilement accessible pour l'interprétation et l'exploitation.

Les sources de réglementation comptable en Tunisie sont :

- La loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au *systeme comptable des entreprises*.
- Le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du *cadre conceptuel de la comptabilité*.
- Les arrêtés successifs du ministère des finances portant approbation des *normes comptables*.
- Le code de commerce.

SECTION 1. NOTIONS DE BASE

I/ Les cycles financiers

Les opérations réalisées par l'entreprise peuvent être classées en opérations d'investissement, de financement ou d'exploitation.

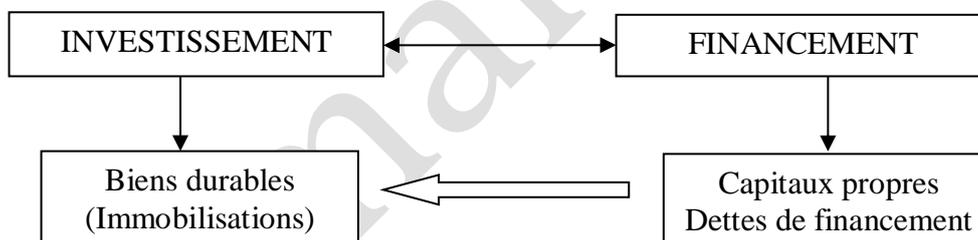
1- Les opérations d'investissement

Les opérations d'investissement consistent en l'acquisition de **biens durables (immobilisations)** par l'entreprise (terrains, constructions, machines, voitures...). Ces opérations sont importantes car elles conditionnent l'existence et le développement de l'entreprise.

2- Les opérations de financement

Les opérations de financement sont la contrepartie des opérations d'investissement puisqu'elles consistent à trouver les fonds nécessaires pour acquérir les biens durables de l'entreprise. Le financement des investissements peut avoir deux sources différentes :

- La première source de financement : le recours aux fonds propres de l'entreprise : l'apport en **capital** (l'apport des associés ou de l'exploitant individuel) ou **l'autofinancement** par les bénéfices non distribués ;
- La deuxième source de financement : le recours à un financement externe, à savoir les **dettes de financement**.



Ainsi, toute entreprise connaît, lors de sa création ou au cours de sa vie, un ensemble d'opérations d'investissement et de financement.

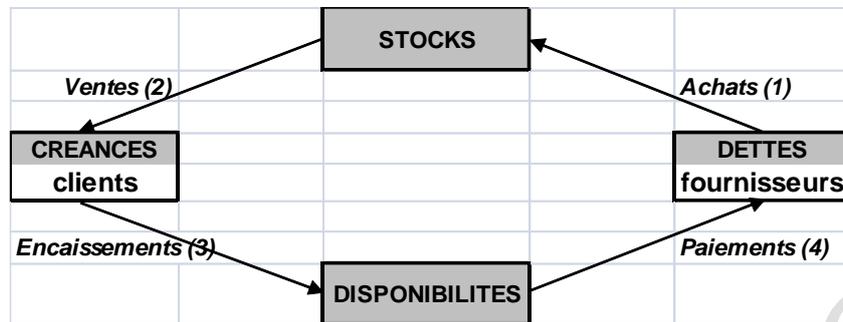
3- Les opérations d'exploitation

Les opérations d'exploitation sont celles rattachées à l'activité normale de l'entreprise. On trouve à titre d'exemples les opérations suivantes :

- L'achat de matières premières (**stocks**) à crédit auprès des fournisseurs (**dettes fournisseurs d'exploitation**),
- La vente à crédit de produits finis ou de marchandises aux clients (**créances clients**),
- L'**encaissement** des créances sur les clients,
- Le **paiement** des dettes envers les fournisseurs.

Ces opérations récurrentes entrent dans le cadre du cycle d'exploitation de l'entreprise. Pour une entreprise industrielle, le cycle d'exploitation est défini comme étant le temps moyen entre l'achat

des matières entrant dans le processus de production et leur réalisation en trésorerie. Dans une entreprise commerciale, le cycle d'exploitation peut être schématisé comme suit :



II- Notions d'emplois, de ressources et de situation financière

L'analyse des opérations réalisées par l'entreprise montre que son activité s'articule autour de trois cycles ou fonctions : la fonction investissement, la fonction financement et la fonction exploitation. Ces fonctions peuvent être schématisées comme suit :

<i>Fonction Investissement</i>	<i>Fonction Financement</i>
Immobilisations	Capitaux propres Dettes de financement
<i>Fonction Exploitation</i>	
Stocks Créances clients Liquidités	Dettes d'exploitation

Ce schéma fait apparaître deux catégories de valeurs : la partie droite représente les **ressources** de l'entreprise (capitaux propres, dettes de financement et dettes d'exploitation) alors que la partie gauche représente les **emplois** de ces ressources (immobilisations, stocks, créances clients et liquidités). En effet, les capitaux propres et les dettes de financement ont permis de financer les investissements en immobilisations alors que les dettes auprès des fournisseurs d'exploitation ont permis de constituer des stocks, d'accorder des crédits aux clients et de faire naître des liquidités.

La distinction entre les ressources et les emplois permet de représenter la **situation financière** de l'entreprise (son patrimoine).

Situation financière de l'entreprise X au...

EMPLOIS	RESSOURCES
----------------	-------------------

Immobilisations	Capital
Stocks	Dettes de financement
Créances clients	Dettes d'exploitation
Liquidités	

Exemple : Le 12/01/N, Mr X a créé son entreprise industrielle en apportant une somme d'argent détaillée comme suit : espèces en caisse 2 000 D et dépôts bancaires 8 000 D. En Janvier N, Mr X a acquis, pour les besoins de son entreprise, les éléments suivants : Machines de production 8 000 D, Mobiliers de bureau 1 000 D et Matières premières payés au comptant 3 000 D. Pour achever le financement de ces acquisitions, il a contracté une dette bancaire, à rembourser dans deux ans. On sait, par ailleurs, que l'entreprise dispose à la fin du mois de Janvier des fonds suivants : espèces en caisse 500 D et dépôts en banque 2 500 D.

T.A.F : Présenter la situation financière au 12/01/N et au 31/01/N.

Corrigé : **Situation financière au 12/01/N**

EMPLOIS		RESSOURCES	
Banque	8 000	Capital	10 000
Caisse	2 000		
Total	10 000	Total	10 000

Situation financière au 31/01/N

EMPLOIS		RESSOURCES	
Matériel industriel	8 000	Capital	10 000
Equipements de bureau	1 000	Emprunt bancaire	5 000
Stocks	3 000	(Dette de financement)	
Banque	2 500		
Caisse	500		
Total	15 000	Total	15 000

SECTION 2. LE BILAN

I/ Définition

Selon le paragraphe 79 du cadre conceptuel du SCET96 : « le bilan constitue une représentation à une date donnée, de la situation financière de l'entreprise sous forme d'actif, de passif et de capitaux propres ».

Par convention, le bilan est composé de deux colonnes :

- La colonne droite réservée aux ressources financières c'est-à-dire les moyens de financement qui ont été mis à la disposition de l'entreprise. Cette partie est appelée « **CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS** », elle correspond aux obligations de l'entreprise, c'est-à-dire les sommes qu'elle doit un jour payer soit aux propriétaires (droits des propriétaires), soit à des tiers (dettes).
- La colonne gauche réservée aux emplois (les avoirs de l'entreprise) traduit l'utilisation faite des ressources financières. Cette partie est appelée « **ACTIFS** ».

BILAN de l'entreprise X au...

ACTIFS (Emplois)	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (Ressources)
Immobilisations Stocks Créances clients Liquidités	Capital Dettes de financement Dettes d'exploitation

Remarque :

- Il faut bien distinguer entre ressource économique et ressource financière. La ressource économique (actif) désigne tout élément susceptible de générer des avantages économiques. La ressource financière (passif) désigne l'origine des capitaux qui financent les ressources économiques de l'entreprise. Un actif est une ressource économique. Un passif est une ressource financière ;
- Toute opération réalisée par l'entreprise modifie sa situation financière et par conséquent son bilan ;
- Le bilan est établi selon une périodicité régulière, la période qui s'étale entre deux bilans s'appelle un exercice comptable. Il est admis que l'exercice comptable couvre une période de douze mois. Généralement celui-ci coïncide avec l'année civile.
- La date à laquelle est effectué le bilan s'appelle « la date d'inventaire » ou « la date de clôture d'un exercice ».

II/ Le principe de l'équilibre du bilan

La stricte égalité des deux côtés du bilan résulte du rapport fondamental suivant :

- Tout emploi est obligatoirement financé par une ressource ;
- Toute ressource financière reçoit obligatoirement un emploi.

Exemples :

Si j'emprunte 100 dinars que je conserve dans un coffre :

- la ressource financière : emprunt.
- l'emploi : caisse.

Si j'achète un immeuble que je paie par chèque :

- l'emploi : l'immeuble.
- la ressource : la diminution de mes liquidités en banque.

Par conséquent on a : Total Emplois = Total Ressources

Donc : **Total ACTIFS = Total CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

III/ Elaboration du bilan

L'élaboration du bilan repose sur :

- La distinction entre éléments courants et non courants des actifs ainsi que des passifs ;
- Le classement des actifs par ordre de liquidité croissante ;
- Le classement des capitaux propres et passifs par ordre d'exigibilité croissante.

1- Distinction entre les éléments courants et non courants du bilan

Au niveau du bilan, il est fait une distinction entre les éléments courants et les éléments non courants. Cette distinction est retenue aussi bien pour les Actifs que pour les Passifs ; elle fait appel à deux critères :

- L'appartenance de l'élément au cycle d'exploitation ;
- L'échéance de l'élément.

A ce titre, deux règles de distinction sont retenues :

Règle 1 : Est non courant, tout élément non lié au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à une année. D'où :

Règle 2 : Est courant, tout élément lié au cycle d'exploitation quelle que soit son échéance ainsi que les éléments non liés au cycle d'exploitation et dont l'échéance est inférieure à une année.

Exemple 1 : Une dette de 100 000 D a été contractée pour acquérir un matériel de transport. La dette est remboursable au terme de quatre années.

Cette dette sera classée parmi les passifs non courants puisqu'elle n'est pas liée au cycle d'exploitation et son échéance est supérieure à une année.

Exemple 2 : Si la dette de l'exemple 1 est remboursable sur quatre années par tranches égales, alors la première tranche (25 000 D) est classée parmi les passifs courants car son échéance est inférieure à une année et les trois autres tranches (75 000 D) sont classées parmi les passifs non courants.

ACTIFS	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
	CAPITAUX PROPRES
ACTIFS NON COURANTS <i>Actifs non liés au cycle d'exploitation <u>et</u> dont l'échéance est supérieure à une année.</i> <i>Exemple : Immobilisations</i>	PASSIFS NON COURANTS <i>Passifs non liés au cycle d'exploitation <u>et</u> dont l'échéance est supérieure à une année.</i> <i>Exemple : emprunts bancaires à plus d'un an</i>
ACTIFS COURANTS <i>- Actifs liés au cycle d'exploitation quelle que soient leurs échéances</i> <i>- Actifs dont l'échéance est inférieure à une année</i> <i>Exemples : Stocks, Clients, Liquidités</i>	PASSIFS COURANTS <i>- Passifs liés au cycle d'exploitation quelle que soient leurs échéances</i> <i>- Passifs dont l'échéance est inférieure à une année</i> <i>Exemple : Fournisseurs d'exploitation</i>

2- Ordre de classement des éléments du bilan

Dans le bilan, les actifs sont classés par ordre de liquidité croissante et les capitaux propres et passifs par ordre d'exigibilité croissante. Ce classement permet de faire un rapprochement entre la liquidité et l'exigibilité, notamment pour apprécier la solvabilité à court terme de l'entreprise, c'est à dire sa capacité à faire face à ses échéances à court terme.

a- Le classement des actifs dans un ordre de liquidité croissante

Les éléments d'actifs sont classés au bilan de l'entreprise par ordre de liquidité croissante c'est-à-dire selon leur aptitude (leur vitesse) à être transformés en argent liquide par le fonctionnement normal de l'entreprise, de la plus petite à la plus grande. Les biens les moins liquides sont classés en haut de l'actif et les biens les plus liquides sont classés en bas de l'actif.

Exemple : Les créances clients (qui représentent les ventes à crédit de produits finis ou de marchandises) ont un degré de liquidité plus élevé que les stocks de produits finis ou de marchandises car ces derniers ne sont pas encore vendus par l'entreprise.

b- Le classement des capitaux propres et passifs dans un ordre d'exigibilité croissante

Les éléments de capitaux propres et passifs sont classés au bilan par ordre d'exigibilité croissante. L'exigibilité est la date qui sépare une dette du moment où elle devra être remboursée. Une dette devient exigible lorsque son remboursement est immédiatement exigé. Les dettes les moins exigibles sont classées en haut du Passif et les dettes les plus exigibles sont classées en bas du Passif.

Exemple : un découvert bancaire devra être remboursé en quelques semaines maximum, une dette fournisseur en quelques mois et un emprunt à long terme en quelques années. Ainsi, le découvert bancaire est plus exigible que la dette fournisseur qui est à son tour plus exigible que l'emprunt à long terme.

3- Conclusion

En respectant les conventions de classement des éléments d'actifs, de capitaux propres et de passifs, le bilan se présente comme suit :

	ACTIFS	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<i>Liquidité Croissante</i> +	ACTIFS NON COURANTS Immobilisations....	CAPITAUX PROPRES Capital....	<i>Exigibilité Croissante</i> +
↓	ACTIFS COURANTS Stocks Clients Liquidités...	PASSIFS NON COURANTS Emprunts bancaires à + d'un an PASSIFS COURANTS Fournisseurs d'exploitation...	↓
-			-

IV/ Les rubriques du bilan

1- Les actifs

L'actif est constitué par les ressources économiques obtenues ou contrôlés par l'entreprise, à la suite d'événements ou de transactions passées, à même d'engendrer des avantages économiques futurs au bénéfice de l'entreprise.

- Un actif est pris en compte dans le bilan lorsqu'il est probable :
- que les avantages économiques bénéficieront à l'entreprise.
 - la valeur de l'actif peut être déterminée de façon fiable.

a/ Les actifs non courants

Ils comprennent les actifs immobilisés et les autres actifs non courants.

Actifs non courants	Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles
		Immobilisations corporelles
		Immobilisations financières
Autres actifs non courants		

A/ Les actifs immobilisés : Il s'agit de biens acquis par l'entreprise pour être utilisés durablement et non pas pour être consommés au cours du cycle normal d'exploitation. Ainsi, c'est l'utilisation du bien qui détermine s'il s'agit ou non d'un actif immobilisé et non pas sa nature. Ces éléments représentent les investissements ou immobilisations de l'entreprise et sont classés en trois catégories : les immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

* Les immobilisations incorporelles :

Immobilisations incorporelles	Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés et valeurs similaires.
	Logiciels
	Fonds commercial
	Droits au bail
	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles

Ils sont sans substance physique ; ils n'ont pas de corps.

- **Les concessions de Marques, Brevets, Licences :** il s'agit des dépenses engagées par l'entreprise (l'inventeur ou l'acquéreur) pour l'obtention du droit d'exploiter une marque, un brevet ou une licence.
 - Marque : Le droit d'apposer sur le produit commercialisé un nom, un texte ou un dessin.
 - Brevet : le droit d'exploiter une invention.
 - Licence : l'autorisation de fabriquer et de commercialiser des produits.
- **Les logiciels :** se sont les programmes informatiques utilisés par l'entreprise. Il s'agit des logiciels dont le coût est dissocié du matériel informatique sur lequel ils sont utilisés (logiciels d'application). Par contre, lorsque le coût des logiciels est indissociable du coût du matériel (logiciels d'exploitation), le tout sera enregistré parmi les immobilisations corporelles (équipements de bureau) pour le coût global.
- **Le fonds commercial :** c'est la valeur des éléments « incorporels » du fonds de commerce acheté par l'entreprise : clientèle, achalandage et droit au bail. Il s'agit du potentiel de bénéfice dû à l'existence d'une certaine clientèle (clientèle), à l'emplacement de l'entreprise (achalandage) et au fait que l'entreprise pourra renouveler le bail avec le propriétaire à un prix inférieur au prix du marché (droit au bail). En fait, lorsqu'une entreprise est rachetée par un commerçant, celui-ci doit généralement payer la valeur du fonds de commerce composée généralement de la valeur des biens composant l'actif et de la valeur du fonds commercial.

Fonds de commerce = Eléments corporels (local, machines, stocks)+ Eléments incorporels (fonds commercial)

- **Le droit au bail :** lorsque le commerçant est locataire de son commerce, et après deux années d'exploitation consécutives dudit commerce, le propriétaire des murs ne peut évincer le commerçant locataire qu'après versement d'une indemnité d'éviction fixée par un expert auprès des tribunaux si l'affaire est portée en justice. (Loi 77-37 du 25/5/77 régissant les relations entre les propriétaires et les locataires des locaux à usage commercial, industriel ou d'artisanat).

*** Les immobilisations corporelles :**

Immobilisations corporelles	Terrain
	construction
	Installation techniques, matériels, et outillages industriels
	Matériel de transport
	Autres immobilisation corporelles : équipement de bureau
	Immobilisations corporelles en cours
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
	Immobilisations à statut juridique particulier

Il s'agit des biens durables ayant une substance physique. Ils servent à fabriquer un produit, vendre des marchandises ou rendre un service : terrains, constructions, matériel industriel, matériel de transport, équipements de bureau...

*** Les immobilisations financières :**

Immobilisations financières	251	Participations et créances liées à des participations : titres de participation
	264	Prêts
	265	Dépôts et cautionnements versés

Elles sont constituées par certaines créances et par certains titres. On trouve :

- **Les titres de participation :** les titres de participation figurant au bilan de l'entreprise X sont des fractions du capital de l'entreprise émettrice Y, dont la détention par X :
 - Est durable ;
 - Permet d'exercer une influence sur l'entreprise Y ou de contrôler sa gestion.
- **Les prêts :** il s'agit des sommes accordées par l'entreprise pour une durée supérieure à une année et représentent donc des créances relativement durables.
- **Les dépôts et cautionnements versés :** il s'agit des sommes versées par l'entreprise à titre de garantie tels que les loyers payés d'avance.

B- Les autres actifs non courants : ils comprennent notamment les frais préliminaires qui correspondent aux :

- dépenses résultant des obligations légales de constitution (élaboration des statuts, publication légale au JORT...) ou de modification de capital (augmentation ou réduction)
- Les frais d'étude, de prospection ou de publicité lors de la création ou du développement de l'entreprise (extension).

A l'inverse des actifs immobilisés qui constituent des **actifs réels**, les frais préliminaires constituent des **actifs fictifs** (non valeurs) puisqu'ils n'ont pas de valeur marchande.

b/ Les actifs courants

Actifs courants	Stocks
	Clients et comptes rattachés
	Autres actifs courants
	Placements et autres actifs financiers
	Liquidités et équivalents de liquidités

Les stocks : sont des biens intervenant dans le cycle d'exploitation destinés à être consommés au premier usage (matières premières et fournitures liées, matières et fournitures consommables), vendus en l'état (marchandises) ou au terme d'un processus de production (produits finis).

Les clients et comptes rattachés : il s'agit des créances résultant des ventes à crédit de produits ou de marchandises : clients, clients effets à recevoir, clients douteux ou litigieux...

Les autres actifs courants : il s'agit de créances diverses autres que les créances clients (les créances sur l'Etat, sur les fournisseurs...)

Les placements et autres actifs financiers : ils comprennent :

- Les prêts courants liés au cycle d'exploitation et les échéances à moins d'un an sur prêts non courants,
- Les placements courants : titres acquis et conservés temporairement dans l'attente d'une revente en vue de réaliser un gain à brève échéance (spéculation).

Les liquidités : sommes d'argent déposées en banque ou en caisse.

2- Les capitaux propres

Capitaux propres	Capital
	Réserves et primes liées au capital
	Résultats Reportés
	Résultat de l'exercice
	Autres capitaux propres

Ils représentent les ressources propres de l'entreprise (les avoirs des associés ou de l'exploitant individuel). Ils comprennent les principaux éléments suivants :

a- Le **capital** de l'entreprise : **capital social** pour les sociétés (l'apport des associés) ou **compte de l'exploitant** pour les entreprises individuelles (l'apport de l'exploitant individuel).

b- Les fonds obtenus grâce à l'activité de l'entreprise :

- Les **réserves** : part du bénéfice non distribuée, laissée à la disposition de l'entreprise.
- Les **résultats reportés** : fonds laissés temporairement dans l'entreprise dans l'attente d'une affectation définitive.
- Le **résultat de l'exercice** : bénéfice ou perte dégagé par l'entreprise.

3- Les passifs

Le passif est constitué par les obligations actuelles de l'entreprise résultant des transactions ou d'événements passés et nécessitant le transfert futur à des tiers des ressources représentatives d'avantage économique. On distingue les passifs non courants et les passifs courants

a- Les passifs non courants

Ce sont les ressources de long terme mis à la disposition de l'entreprise.

Passifs non courants	Emprunts
	Emprunts bancaires
	Autres passifs financiers
	Dépôts et cautionnement reçus Crédit fournisseurs d'immobilisation
	Provisions pour risque et charge

- Les **emprunts bancaires** dont l'échéance est supérieure à une année.
- Les **dépôts et cautionnements reçus** par l'entreprise à titre de garantie.
- Les **crédits fournisseurs d'immobilisations** : lorsque la dette envers le fournisseur d'immobilisations est supérieure à une année.

Remarque : le total des capitaux propres et des passifs non courants s'appelle capitaux permanents (ou ressources stables ou ressources structurelles) de l'entreprise :

Capitaux permanents = Capitaux propres + Passifs non courants

b- Les passifs courants

Ce sont les ressources de court terme (échéance inférieur à une année) mis à la disposition de l'entreprise.

Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés
	Autres passifs courants
	Concours bancaires et autres passifs financiers

Fournisseurs et comptes rattachés : il s'agit des fournisseurs d'exploitation (dettes liées à l'achat de biens liés à l'exploitation), fournisseurs d'exploitation effets à payer et fournisseurs d'immobilisations.

Autres passifs courants : ce poste regroupe les obligations (dettes) diverses, c'est-à-dire tous les autres comptes de tiers créditeurs (autres que les fournisseurs et comptes rattachés)

- Clients-avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- Personnel- rémunération dues
- Etat et collectivité publiques
- Associés-comptes courants

- Associés-dividendes à payer
- Créiteurs divers

Concours bancaires et autres passifs financiers : il s'agit des dettes à moins d'un an envers les banques : emprunts courants liés au cycle d'exploitation, échéances à moins d'un an sur emprunts non courants, concours bancaires, découverts bancaires...

ACTIFS	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
<u>ACTIFS NON COURANTS</u> <i>Actifs immobilisés</i> Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières <i>Autres actifs non courants</i> <u>ACTIFS COURANTS</u> Stocks Clients et comptes rattachés Autres actifs courants Placements et autres actifs financiers Liquidités et équivalents de liquidités	<u>CAPITAUX PROPRES</u> <u>PASSIFS NON COURANTS</u> <u>PASSIFS COURANTS</u> Fournisseurs et comptes rattachés Autres passifs courants Concours bancaires et autres passifs financiers

Application

Le 01/09/N, Messieurs X et Y décident de créer une nouvelle société « XY » spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires. Les deux associés, qui exploitaient la même activité auparavant, apportent les éléments suivants :

- Apport de X : fonds commercial 8 000 D, terrain 20 000 D, mobiliers de bureau 2 000 D, créances clients 5 000 D, impôts dus 1 000 D, véhicule 10 000 D, local 16 000 D, dettes fournisseurs d'exploitation 7 000 D, emprunt bancaire à plus d'un an (ayant servi à l'acquisition du véhicule) 4 000 D.
- Apport de Y : matières premières 10 000 D, camionnette 12 000 D, créances clients 4 000 D, armoire 1 000 D, machines de production 4 000 D, espèces déposés en banque au nom de la nouvelle société « XY » 6 000 D.

On vous informe également que Y se charge de régler la totalité des frais d'enregistrement de la société « XY » ainsi que les frais de première publicité qui s'élèvent à 4 000 Dinars par chèque bancaire.

T.A.F

- 1- Calculer l'apport de chaque associé et le capital de la nouvelle société sachant qu'elle recouvrera les créances apportées et prendra en charge les dettes de X.
- 2- Dresser le bilan de constitution de la société « XY ».

Corrigé :

1- L'apport de X s'élève à la différence entre la valeur des éléments d'actifs et la valeur des éléments de passifs apportés soit :

$$8\ 000 + 20\ 000 + 2\ 000 + 5\ 000 + 10\ 000 + 16\ 000 - 1\ 000 - 7\ 000 - 4\ 000 = 49\ 000\ \text{D.}$$

- L'apport de Y s'élève à la somme des valeurs des éléments d'actifs apportés soit :

$10\ 000 + 12\ 000 + 4\ 000 + 1\ 000 + 4\ 000 + 6\ 000 + 4\ 000 = 41\ 000$.

Les frais préliminaires sont pris en considération car c'est l'associé Y qui les a engagé pour le compte de l'entreprise : tout se passe comme si l'associé avait apporté la somme de 4 000 D dans la caisse et que l'entreprise avait par la suite engagé les frais préliminaires.

- Le capital de la société « XY » est égal à la somme des apports des deux associés soit :

$49\ 000 + 41\ 000 = 90\ 000$ D.

2- Bilan de constitution de « XY »

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Capital social	90 000
<u>Immobilisations incorporelles</u>		<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	
Fonds commercial	8 000	Emprunt bancaire	4 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		<u>PASSIFS COURANTS</u>	
Terrains	20 000	Fournisseurs d'exploitation	7 000
Constructions	16 000	Etat	1 000
Matériel industriel	4 000		
Matériel de transport	22 000		
Equipements de bureau	3 000		
<u>AANC</u>			
Frais préliminaires	4 000		
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Matières premières	10 000		
Clients	9 000		
Banque	6 000		
Total	102 000	Total	102 000

V/ La situation nette comptable

La situation nette comptable est un indicateur de la valeur de l'entreprise calculée à partir des données comptables. Elle est égale à la différence entre ce que l'entreprise possède et ce qu'elle doit, c'est-à-dire ce qui reste à l'entreprise après remboursement de toutes ses dettes. Elle correspond, ainsi, à la véritable richesse de l'entreprise.

La situation nette comptable se confond avec les capitaux propres chaque fois que l'actif ne comporte pas des actifs fictifs (non valeurs). Par contre, si l'entreprise a comptabilisé parmi ses actifs des actifs fictifs, il faut les déduire de la situation nette comptable car ces derniers n'ont pas de valeur marchande.

$$\begin{aligned} \text{SNC} &= \text{Capitaux propres} - \text{Actifs fictifs} \\ &= \text{Actifs réels} - \text{Passifs} \end{aligned}$$

En effet, on a :

$$\begin{aligned} \text{Actifs} &= \text{Capitaux propres} + \text{Passifs} \\ \text{Actifs réels} + \text{Actifs fictifs} &= \text{Capitaux propres} + \text{Passifs} \\ \text{Actifs réels} - \text{Passifs} &= \text{Capitaux propres} - \text{Actifs fictifs} = \text{SNC} \end{aligned}$$

Les non valeurs de l'actif ne représentent pas des biens mais représentent des charges étalées exemples : les frais préliminaires, charge à répartir sur plusieurs exercices.....

Exemple : reprendre l'exemple précédent et calculer la SNC de l'entreprise « XY ».

Corrigé : SNC = Capitaux propres – Actifs fictifs = 90 000 – 4 000 = 86 000 D ; ou

SNC = Actifs réels – Passifs = (Actifs – Actifs fictifs) – Passifs = (102 000 – 4 000) – (4 000 + 7 000 + 1 000) = 86 000 D.

VI/ Le bilan de constitution

Le bilan de constitution est établi pour enregistrer les opérations relatives à la création de l'entreprise. La création de l'entreprise se fait généralement :

- Soit par la constitution d'une entreprise nouvelle.
- Soit par le rachat d'une entreprise existante.

Remarque : La création ou l'acquisition de l'entreprise engendre des frais divers tels que : frais d'enregistrement, honoraires, etc....Ces frais sont souvent importants et ne peuvent être supportés sur un seul exercice comptable. Ils ne sont pas enregistrés en charges mais en frais préliminaires (dans les autres actifs non courants).

1- Constitution d'une nouvelle entreprise

Exemple : Mr X crée une entreprise en apportant les éléments suivants : un terrain 25 000 D, un local 30 000 D, des machines de production 20 000 D, des avoirs en banque 10 000 D et en caisse 5 000 D. Monsieur X paie au comptant la moitié du coût d'acquisition des machines et s'engage à payer le reste dans six mois sur les fonds de la nouvelle entreprise. Les frais d'acquisition (droit d'enregistrement, honoraires...) s'élèvent à 3 000 D et sont payés sur les fonds personnels de Mr X.

T.A.F : Calculer l'apport de X et dresser le bilan de constitution.

Corrigé :

Apport de X = 25 000+30 000+20 000+10 000+5 000 – 20 000/2 +3 000 = 83 000.

Bilan de constitution

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<i>Actifs immobilisés</i>		Compte de l'exploitant	
<u>Immobilisations corporelles</u>		83 000	
Terrains	25 000	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	
Constructions	30 000	<u>PASSIFS COURANTS</u>	
Matériel industriel	20 000	Fournisseurs d'immobilisations	
<i>Autres actifs non courants</i>		10 000	
Frais préliminaires	3 000		
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Banque	10 000		
Caisse	5 000		
Total	93 000	Total	93 000

2- Rachat d'une entreprise existante

L'achat d'une entreprise existante pose le problème de la reprise des éléments incorporels du fonds de commerce. En effet, l'exploitant antérieur du fonds engendre souvent une création de valeurs incorporelles, telles que le fonds commercial (clientèle, achalandage) et le droit au bail.

- La clientèle représente le potentiel de bénéfice résultant de l'existence d'une clientèle déterminée.
- L'achalandage correspond au potentiel de bénéfice engendré par l'emplacement de l'affaire.
- Le droit au bail est la somme versée au locataire précédent pour le transfert des droits de propriété commerciale.

Exemple : Mr X achète une ancienne entreprise dont le bilan comprend les éléments suivants : un lot de bois 30 000 D, un camion 25 000 D, des machines 15 000 D, des créances sur des clients 22 000 D, un stock de produits finis composé de bureaux 8 000 D et d'armoires 10 000 D, des frais préliminaires 5 000 D et un emprunt à LT de 15 000 D. En contre partie, Mr X paie à l'ancien propriétaire une somme de 120 000 D.

Les honoraires de l'avocat qui s'est occupé de la constitution de la nouvelle entreprise s'élèvent à 3 000 D et sont payés sur le fonds personnel de l'exploitant. En outre, Mr X apporte des avoirs en banque pour 10 000 D.

T.A.F : Déterminer la valeur du fonds commercial de l'ancienne entreprise, l'apport de Mr X et dresser le bilan de constitution de la nouvelle entreprise.

Corrigé :

La valeur de l'ancienne entreprise = SNC = 30 000+25 000+15 000+22 000+18 000 -15 000 = 95 000

Coût d'acquisition de l'ancienne entreprise = valeur de l'ancienne entreprise + valeur du fonds commercial =120 000

Donc la valeur du fonds commercial = 120 000 – 95 000 = 25 000 D

L'apport de Mr X = 120 000 + 3 000 + 10 000 = 133 000 D.

Bilan de constitution

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Compte de l'exploitant	133 000
<u>Immobilisations incorporelles</u>		<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	
Fonds commercial	25 000	Emprunt à LT	15 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		<u>PASSIFS COURANTS</u>	
Matériel industriel	15 000		
Matériel de transport	25 000		
<u>AANC</u>			
Frais préliminaires (*)	3 000		
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Matières premières	30 000		
Produits finis	18 000		
Clients	22 000		
Banque	10 000		
Total	148 000	Total	148 000

(*) **Remarque** : A ne pas confondre avec les frais préliminaires de l'entreprise achetée (5 000 D). Ces derniers sont des actifs fictifs et n'ont pas de valeur pour celui qui les a achetés.

VII/ Les modifications du bilan

Les opérations réalisées par l'entreprise après sa constitution modifient sa situation financière et par conséquent son bilan. Toute opération entraîne un double mouvement d'où le « **principe de la partie double** » selon lequel tout mouvement affectant un élément quelconque du bilan est nécessairement accompagné d'un mouvement de même importance sur un ou plusieurs autres éléments du bilan de telle sorte que le bilan retrouve son équilibre. Les modifications au niveau du bilan peuvent être classées en deux catégories, les modifications sans déséquilibre et les modifications avec déséquilibre.

1- Les modifications sans déséquilibre

Ce sont des modifications qui gardent l'équilibre entre le total des actifs et le total des capitaux propres et des passifs. Exemples :

- versement d'espèces dans le compte bancaire de l'entreprise.
- reclassement d'une échéance à moins d'un an d'un emprunt non courant.
- achat à crédit d'un matériel industriel.
- paiement d'une dette envers le fournisseur par chèque bancaire.

Exemple : Le 04 avril 20N, Mr. Slim crée une entreprise en apportant les éléments suivants :

- Un matériel de transport : 300.000D
- Un Bureau : 50.000 D
- Argent en banque : 20.000D

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
ACTIFS NON COURANTS		CAPITAUX PROPRES	
<i>Actifs immobilisés</i>		Compte de l'exploitant	370 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		PASSIFS	
Matériel de transport	300 000		
Equipement de bureau	50 000		
ACTIFS COURANTS			
Banque	20 000		
Total	370 000	Total	370 000

* Le 30 avril il achète des marchandises pour 10 000 D par chèque bancaire.

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
ACTIFS NON COURANTS		CAPITAUX PROPRES	
<i>Actifs immobilisés</i>		Compte de l'exploitant	370 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		PASSIFS	
Matériel de transport	300 000		
Equipement de bureau	50 000		
ACTIFS COURANTS			
Stocks de Mises	10 000		
Banque	10 000		
Total	370 000	Total	370 000

Conclusion 1 : les opérations qui touchent deux postes d'actifs (Stocks Mises et Banque) pour un même montant préservent l'équilibre du bilan en gardant le total des actifs et celui des capitaux propres et passifs inchangés.

* Le 05 mai, il achète de la marchandise à crédit pour 5 000 D auprès du fournisseur Saleh.

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Compte de l'exploitant	370 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		<u>PASSIFS</u>	
Matériel de transport	300 000	<u>Passifs Courants</u>	
Equipement de bureau	50 000	Fournisseurs d'exploitation	5 000
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks de Mises	15 000		
Banque	10 000		
Total	375 000	Total	375 000

Cette opération intéresse un poste d'actif (Stocks Mises) et un poste de passif (Frs d'exp). Le total bilan a cette fois-ci changé bien que l'équilibre soit maintenu.

* Le 10 juin, il achète une machine de 50.000 D. Pour acheter cette machine Slim a emprunté 45.000 D auprès de la STB et le reste par chèque bancaire.

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Compte de l'exploitant	370 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		<u>PASSIFS</u>	
<u>Matériel Industriel</u>	50 000	<u>Passifs Non courants</u>	
<u>Matériel de transport</u>	300 000	Emprunt	45 000
Equipement de bureau	50 000	<u>Passifs Courants</u>	
<u>ACTIFS COURANTS</u>		Fournisseurs d'exploitation	5 000
Stocks de Mises	15 000		
Banque	5 000		
Total	420 000	Total	420 000

Cette opération intéresse deux postes d'actif (MI et Banque) et un poste de passif (Emprunt). Le total bilan a cette fois-ci changé bien que l'équilibre soit maintenu.

Conclusion 2 : Les opérations qui touchent un poste ou plusieurs postes d'actifs et un ou plusieurs postes des capitaux propres et passifs pour un même montant préservent l'équilibre du bilan mais modifient le total des actifs et celui des capitaux propres et passifs.

* Le 09 Septembre, le fournisseur Salah créancier de l'entreprise décide de s'associer avec Mr Slim pour la totalité de sa créance.

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Compte de l'exploitant	375 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		<u>PASSIFS</u>	
<u>Matériel Industriel</u>	50 000	<u>Passifs Non courants</u>	
<u>Matériel de transport</u>	300 000	Emprunt	45 000
Equipement de bureau	50 000	<u>Passifs Courants</u>	
<u>ACTIFS COURANTS</u>		Fournisseurs d'exploitation	0
Stocks de Mises	15 000		
Banque	5 000		
Total	420 000	Total	420 000

Conclusion 3 : les opérations qui touchent deux postes de capitaux propres et passifs (Cpte de l'exploitant et Frs d'exp) pour un même montant préservent l'équilibre du bilan en gardant le total des actifs et celui des capitaux propres et passifs inchangés.

2- Les modifications avec déséquilibre

Suite de l'exemple précédent:

* le 01 octobre la nouvelle société vend la moitié de ses marchandises pour une somme au comptant de 9 000 D.

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Capital	375 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		<u>PASSIFS</u>	
<u>Matériel Industriel</u>	50 000	<u>Passifs Non courants</u>	
<u>Matériel de transport</u>	300 000	Emprunt	45 000
<u>Equipement de bureau</u>	50 000	<u>Passifs Courants</u>	
<u>ACTIFS COURANTS</u>		<u>Fournisseurs d'exploitation</u>	0
Stocks de Mises	7 500		
Banque	5 000		
Caisse	9 000		
Total	421 500	Total	420 000

La caisse s'est enrichie de 9 000 D, les stocks ont diminué de 7 500 D.

Ce sont des modifications qui entraînent une inégalité entre le total des actifs (421 500) et le total des capitaux propres et des passifs (420 000); il s'agit d'opérations génératrices de résultat (bénéfice ou perte). Pour rétablir l'équilibre du bilan, le résultat de l'opération (1 500) est porté au capitaux propres en + (s'il s'agit d'un bénéfice) ou en - (s'il s'agit d'une perte).

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Capital	375 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		Résultat (Bénéfice)	1 500
<u>Matériel Industriel</u>	50 000	<u>PASSIFS</u>	
<u>Matériel de transport</u>	300 000	<u>Passifs Non courants</u>	
<u>Equipement de bureau</u>	50 000	Emprunt	45 000
<u>ACTIFS COURANTS</u>		<u>Passifs Courants</u>	
Stocks de Mises	7 500	<u>Fournisseurs d'exploitation</u>	0
Banque	5 000		
Caisse	9 000		
Total	421 500	Total	421 500

Le déséquilibre est obtenu dans les cas suivants :

- Actif augmente et actif diminue pas du même montant (opération de vente, achat...)
- Actif diminue sans contrepartie du bilan (dépense : salaires, loyer...)
- Actif augmente sans contrepartie (encaissement d'une subvention d'exploitation)

Si Actifs > capitaux propres + passifs → Bénéfice

Si Actifs < capitaux propres + passifs → Perte

* Le 30 décembre, le reste des marchandises est vendu pour 2 000 D.

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
<u>Actifs immobilisés</u>		Capital	375 000
<u>Immobilisations corporelles</u>		Résultat (Perte)	- 4 000
<u>Matériel Industriel</u>	50 000	<u>PASSIFS</u>	
<u>Matériel de transport</u>	300 000	<u>Passifs Non courants</u>	
<u>Equipement de bureau</u>	50 000	Emprunt	45 000
<u>ACTIFS COURANTS</u>		<u>Passifs Courants</u>	
<u>Stocks de Mises</u>	0	<u>Fournisseurs d'exploitation</u>	0
<u>Banque</u>	5 000		
<u>Caisse</u>	11 000		
Total	416 000	Total	416 000

VIII/ Le résultat d'une période

1- Définition

Il s'agit du résultat comptable obtenu par l'entreprise durant une période déterminée (bénéfice ou perte). Il est égal à la somme des résultats des opérations réalisées par l'entreprise au cours de cette période. On a :

Résultat (N) = SNC (N) – SNC (N-1) + Prélèvements des associés (ou de l'exploitant individuel) – Apports nouveaux en capital

2- Affectation du résultat

a- Dans les sociétés

* **Cas d'un bénéfice** : le bénéfice réalisé peut être :

- distribué aux associés sous forme de **dividendes**, et/ou
- laissé dans l'entreprise afin d'augmenter les ressources permanentes de l'entreprise (autofinancement) à titre de **réserves**, et/ou
- laissé temporairement dans l'entreprise dans l'attente d'une affectation définitive : il constitue alors un **résultat reporté**.

* **Cas d'une perte** : la perte réalisée par l'entreprise peut être :

- virée dans un poste de résultat reporté (déficiaire) et s'inscrit parmi les capitaux propres en soustraction ou
- compensée par des réserves antérieures ou
- apurée par réduction du capital social.

b- Dans les entreprises individuelles

Dans l'entreprise individuelle le résultat fait l'objet d'une totale liberté d'affectation. En effet, au début de l'exercice suivant, le résultat est transféré dans le poste « compte de l'exploitant » (en plus s'il s'agit d'un bénéfice et en moins en cas de perte). Ainsi, le poste « compte de l'exploitant » exprime le montant net des capitaux propres de l'entreprise.

Chapitre 2 : LE COMPTE

Dans le chapitre bilan, il a été mis en évidence que toute opération de l'entreprise modifie la situation financière de l'entreprise et donc son bilan. En effet, les différents postes du bilan évoluent au fur et à mesure que l'entreprise réalise des opérations dans le cadre de son activité.

Pour des raisons d'utilité et de coût, l'entreprise ne peut pas élaborer un bilan après chaque opération financière. En effet, il est difficile voire même impossible d'établir un nouveau bilan à l'occasion de toute nouvelle opération. Ainsi, les variations des différents postes du bilan seront enregistrées dans des **comptes** appropriés.

A la fin de l'exercice comptable, la situation finale des comptes du bilan va permettre d'établir le bilan de clôture qui sera le bilan d'ouverture de l'exercice comptable suivant.

SECTION 1. DEFINITION

Le compte est l'unité d'enregistrement des opérations financières de même nature, c'est-à-dire l'unité comptable de base qui enregistre la variation (augmentations et diminutions) au niveau des différents postes du bilan (ou autre).

Le compte se présente sous la forme d'un tableau à deux colonnes qui récapitule ses variations : la colonne gauche est appelée **débit** et la colonne droite est appelée **crédit**.

Au lieu d'utiliser des signes arithmétiques + et -, les augmentations sont constatées dans l'une des colonnes du compte et les diminutions dans l'autre colonne.

Débitier un compte consiste à enregistrer un montant dans la colonne gauche (à son débit) et créditer un compte c'est enregistrer un montant dans la colonne droite (à son crédit).

Chaque compte possède un **numéro** (code) et un **intitulé** (appellation).

SECTION 2. CODIFICATION ET NOMENCLATURE DES COMPTES

Chaque compte est identifié par un numéro et un intitulé. La numérotation des comptes dépend de la position de l'élément dans le bilan ou dans l'état de résultat. Les comptes sont regroupés en familles ou en classes selon un critère d'homogénéité.

Le système comptable des entreprises (SCE 96) classe les comptes en 7 classes.

<i>Classes</i>	<i>Intitulés</i>
1	Comptes de Capitaux Propres et Passifs
2	Comptes d'Actifs Non Courants
3	Comptes de Stocks
4	Comptes de Tiers
5	Comptes Financiers
6	Comptes de Charges
7	Comptes de Produits

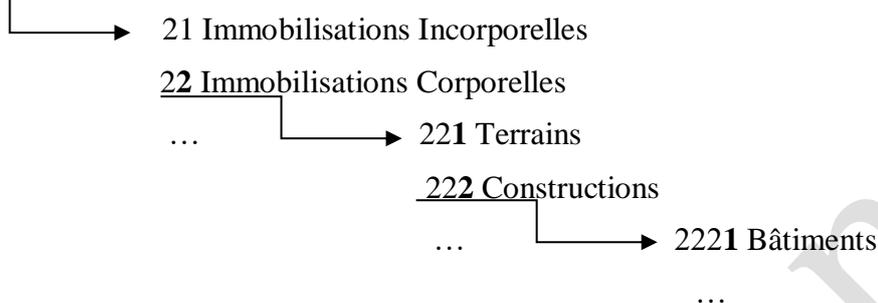
Les comptes de la classe 1 à la classe 5 sont appelés **comptes de bilan** et les comptes des classe 6 et 7 sont appelés **comptes de gestion**.

Chaque classe (exemple : Classe 2 Comptes d'Actifs Non Courants) est composée de **comptes principaux** numérotés de 0 à 9 (exemple : 22 Immobilisations Corporelles).

Chaque compte principal comporte des **comptes divisionnaires** numérotés de 0 à 9 (exemple 222 Constructions).

Chaque compte divisionnaire comporte des **sous comptes** numérotés de 0 à 9 (exemples 2221 Bâtiments).

Classe 2 : Comptes d'Actifs Non Courants



Plus un compte comporte de chiffres, plus il fournit d'informations sur l'élément porté en comptabilité.

Exemple : si une entreprise dispose d'une camionnette à laquelle elle souhaite ouvrir un compte, la classification de la camionnette peut se faire dans un premier temps dans un compte à deux chiffres ou **Compte principal** :

* 22 « Immobilisations corporelles »

Selon les critères de durée et de destination, la camionnette est une immobilisation corporelle.

Afin de fournir davantage d'informations, il va falloir ajouter un autre chiffre et passer au **Compte divisionnaire** :

* 224 « Matériel de transport » : La camionnette est un matériel de transport.

Afin de fournir davantage d'informations, il va falloir ajouter un chiffre à la codification des comptes et passer au **Sous-compte** :

* 2241 : « Matériel de transport de biens » : La camionnette est un matériel de transport de biens.

L'entreprise peut fournir davantage d'informations en ajoutant d'autres chiffres à ses sous comptes. Ainsi, dans ce cas nous pouvons avoir le sous compte suivant :

* 22410 : « Matériel de transport de biens « ISUZU 140 TU 2121 ».

Dans la vie pratique, une entreprise est appelée à créer autant de sous-comptes ou comptes que les besoins d'information de ses dirigeants l'exigent.

SECTION 3. PRESENTATION GRAPHIQUE DU COMPTE

Il existe plusieurs façons de présenter un compte.

1/ Tracé à colonnes séparées

Débit		Numéro et intitulé du compte			Crédit	
Dates	Libellés	Montant	Dates	Libellés	Montant	

La colonne de la date comme son nom l'indique enregistre la date de l'opération.

La colonne du libellé enregistre le commentaire explicatif de l'opération financière saisie en comptabilité et surtout la pièce justificative ayant permis la saisie de cette opération.

Les colonnes de « Montant débit » et de « Montant crédit » enregistrent les variations des comptes.

2/ Tracé à colonnes mariées

		Numéro et intitulé du compte	
Dates	Libellés	Mouvements	
		Débit	Crédit

3/ Tracé à colonnes mariées avec une double colonne de soldes

		Numéro et intitulé du compte			
Dates	Libellés	Mouvements		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Créditeur

4/ Tracé schématique ou en T

Débit	Numéro et intitulé du compte	Crédit

Dans la pratique, la plupart des comptes édités par des logiciels comptables sont des comptes à colonnes mariées.

Les comptes schématiques ne sont utilisés que dans l'enseignement pour des raisons de facilités d'utilisation.

SECTION 4. FONCTIONNEMENT DES COMPTES

Pour enregistrer une opération il faut savoir :

- déterminer quels sont les comptes concernés par cette opération.
- quel compte à débiter et quel compte à créditer.

En fait, l'utilisation des comptes obéit à deux règles fondamentales :

- 1^{ère} règle : quelque soit l'opération, elle entraîne à la fois un emploi et une ressource.
- 2^{ème} règle : on constate qu'à chaque emploi correspond une ressource du même montant. C'est le principe de la partie double : « toute opération commerciale s'enregistre dans deux comptes au moins, un compte qui est débité et un autre qui est crédité d'un égal montant ».

1/ Loi de variation des comptes

Par convention, les comptes du bilan augmentent du côté où ils sont inscrits au bilan et diminuent de l'autre côté.

Par conséquent :

- Les comptes d'actifs qui sont inscrits à gauche du bilan augmentent du côté gauche du compte c'est-à-dire par le débit et diminuent par le crédit.
- Les comptes de capitaux propres et passifs qui sont inscrits à droite du bilan augmentent du côté droit du compte c'est-à-dire par le crédit et diminuent par le débit.

Bilan

Nature des comptes	Loi de variation					
	D	Compte d'actifs	C	D	Compte de CP et passifs	C
Compte de bilan						

Etat de Résultat

Compte de gestion	D	Comptes de ch.	C	D	Compte de P.	C

Exemple 1 : Un client règle une somme de 500 D en espèce.

Suite à ce règlement, la créance sur le client va diminuer de 500 D. Etant un compte d'actifs qui figure à gauche du bilan, le compte 411 Clients va diminuer par le crédit.

D	411 Clients	C

500	D 54 Caisse C	
	500	

Par contre lorsque l'entreprise réalise une vente à crédit, la créance sur le client va augmenter et donc le compte 411 Clients va augmenter par le débit.

Exemple 2 : Achat de marchandises 1 000 D à crédit.

Suite à cet achat, la dette envers les fournisseurs d'exploitation va augmenter de 1 000 D. Etant un compte de passifs qui figure à droite du bilan, le compte Fournisseurs d'exploitation va augmenter par le crédit.

D 401 Frs d'exp C		D 37 Stocks Mises C
1 000		1 000

Par contre, lorsque l'entreprise règle une dette envers son fournisseur d'exploitation, le compte Fournisseurs d'exploitation va diminuer par le débit.

Exemple 3 : Le 10/01 Achat à crédit à court terme d'un ordinateur : 1200 D auprès du fournisseur Y. Le 10/03 paiement du fournisseur Y par chèque bancaire pour 500.

D 2282 Equip de bur C		D 404 Frs d'Immo Y C
(1) 1 200		1 200 (1)
		(2) 500

D 532 Banque C	
500 (2)	

2/ Solde du compte

Le solde d'un compte, à une date donnée, correspond à la différence algébrique, jusqu'à cette date, entre le total des mouvements portés au débit du compte et le total des mouvements portés à son crédit.

A l'occasion de l'arrêt d'un compte, trois situations peuvent se présenter :

- 1^{ère} situation : le total du débit est supérieur à celui du crédit, on dit que le compte est débiteur ou que le compte présente un solde **débiteur**. Ce solde doit s'inscrire au crédit du compte pour l'équilibrer.
- 2^{ème} situation : le total du crédit est supérieur à celui du débit, on dit que le compte est créditeur ou que le compte présente un solde **créditeur**. Ce solde doit s'inscrire au débit du compte pour l'équilibrer.
- 3^{ème} situation : le total du débit est égal à celui du crédit, on dit que le compte est soldé ou que le solde du compte est **nul**.

3/ Arrêt et réouverture des comptes

Arrêter un compte consiste à :

- calculer le total de son débit et celui de son crédit ;
- y enregistrer son solde.

A la réouverture d'un compte, un solde débiteur se met au débit et un solde créditeur se met au crédit, avec la mention « **solde à nouveau** » (solde initial).

Pour résumer :

Un compte arrêté est équilibré par le solde et on a toujours : **total débits = total crédits**

Les comptes d'actifs ont normalement un solde débiteur : ils augmentent donc par leur débit et diminuent par leur crédit.

Les comptes de passifs et de capitaux propres ont normalement un solde créditeur : ils augmentent donc par leur crédit et diminuent par leur débit.

C'est le solde du compte qui est rapporté dans le bilan :

- Les comptes dont le solde est débiteur figurent à l'actif du bilan
- Les comptes dont le solde est créditeur figurent du côté capitaux propres et passifs du bilan

Application 1 :

Nous reprenons une opération d'un exemple du chapitre précédent (exemple du chap 1, VII, 1) : le 09 Septembre, le fournisseur Salah créancier de l'entreprise décide de s'associer avec Mr Slim pour la totalité de sa créance (exemple du chap 1, VII, 1, exemple).

L'utilisation des comptes mouvementés évite de reprendre l'ensemble des comptes du bilan. Cette opération se traduit sur les comptes de la manière suivante :

D	401 Frs d'exp	C	D	101 Capital social	C
		5 000			370 000
5 000					5 000

L'utilisation des comptes permet d'avoir la nouvelle situation des **comptes qui ont été « touchés »** ou mouvementés sans avoir à reprendre l'ensemble des rubriques du bilan. Le solde du compte fournisseur est soldé et celui du compte capital créditeur de 375 000 D.

Application 2 :

- Le 01/1/N, L'entreprise X possède 1 000 D en caisse. Durant le mois de janvier N, les opérations concernant la caisse sont les suivantes :

- Le 08/1/N : Paiement d'un achat de marchandises, 500 D.

- Le 10/1/N : Encaissement d'une vente de marchandises, 4 000 D.

- Le 15/1/N : Règlement d'un fournisseur, 2 000 D.

- Le 16/1/N : Un client règle 1 000 D.

- Le 31/1/N : Paiement du loyer du mois de décembre, 1 500 D.

T.A.F :

- 1- Présenter et arrêter le compte « Caisse » à la date du 31/1/N.
- 2- Procéder à la réouverture du compte « Caisse » à la date du 01/2/N.

Corrigé :

1/

54 « Caisse »

Débit			Crédit		
Dates	Libellés	Montant	Dates	Libellés	Montant
01/1/N	Solde à nouveau	1 000	08/1/N	Règlement achat de Mses	500
10/1/N	Encaissement vente Mses	4 000	15/1/N	Règlement fournisseur	2 000
16/1/N	Règlement client	1 000	31/1/N	Paiement loyer	1 500
				Solde débiteur	2 000
	Total	6 000		Total	6 000

2/ Réouverture du compte Caisse :

54 « Caisse »

Débit			Crédit		
Dates	Libellés	Montant	Dates	Libellés	Montant
01/2/N	Solde à nouveau	2000			

SECTION 5. PRINCIPE DE LA PARTIE DOUBLE

A l'occasion de chaque opération, on remarque que :

- Si on débite un compte d'un montant donné, on doit automatiquement créditer, au moins, un compte d'un même montant ;
- Si on crédite un compte d'un montant donné, on doit automatiquement débiter, au moins, un compte d'un même montant.

Ceci s'explique par le fait que toute opération va entraîner à la fois un emploi et une ressource d'un montant égal. L'emploi s'inscrit du côté débit et la ressource du côté crédit.

D'où le principe de la partie double : *Toute opération commerciale est enregistrée dans deux comptes au moins, un ou plusieurs comptes sont débités et un ou plusieurs comptes sont crédités, et la somme des montants portés aux débits des comptes étant égale à la somme des montants portés aux crédits des autres comptes.*

Exemple : Enregistrer les opérations suivantes dans les comptes appropriés :

- 1- Retrait de 5 000 D de la banque pour alimenter la caisse.
- 2- Règlement en espèces d'une dette envers un fournisseur d'exploitation 4 000 D.
- 3- Recouvrement en espèces d'une créance sur un client 2 000 D.
- 4- Acquisition d'un ordinateur 1 500 D et d'une imprimante 500 D à crédit 90 jours.
- 5- Acquisition d'un terrain 20 000 D payé moitié par chèque bancaire et le reste à crédit 9 mois.

D	532 Banque	C
	5 000 (1)	

10 000 (5)	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D 54 Caisse</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">(1) 5 000</td> <td style="padding: 2px 5px;">4 000 (2)</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">(3) 2 000</td> <td></td> </tr> </table>	D 54 Caisse	C	(1) 5 000	4 000 (2)	(3) 2 000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D 401 Fseurs d'exp</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">(2) 4 000</td> <td></td> </tr> </table>	D 401 Fseurs d'exp	C	(2) 4 000			
D 54 Caisse	C													
(1) 5 000	4 000 (2)													
(3) 2 000														
D 401 Fseurs d'exp	C													
(2) 4 000														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D 411 Clients</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;"></td> <td style="padding: 2px 5px;">2 000 (3)</td> </tr> </table>	D 411 Clients	C		2 000 (3)	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D 2282 Equipts bur</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">(4) 2 000</td> <td></td> </tr> </table>	D 2282 Equipts bur	C	(4) 2 000		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D 221 Terrains</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">(5) 20 000</td> <td></td> </tr> </table>	D 221 Terrains	C	(5) 20 000	
D 411 Clients	C													
	2 000 (3)													
D 2282 Equipts bur	C													
(4) 2 000														
D 221 Terrains	C													
(5) 20 000														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">D 404 Frs d'immo</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;"></td> <td style="padding: 2px 5px;">2 000 (4)</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;"></td> <td style="padding: 2px 5px;">10 000 (5)</td> </tr> </table>	D 404 Frs d'immo	C		2 000 (4)		10 000 (5)								
D 404 Frs d'immo	C													
	2 000 (4)													
	10 000 (5)													

SECTION 6. LA RECIPROCITE DES COMPTES

Deux comptes sont dits réciproques lorsque :

- Ils appartiennent à 2 comptabilités différentes donc à 2 entreprises différentes ;
- Lorsqu'un compte est débité (crédité) dans une comptabilité, son compte réciproque est crédité (débité) dans l'autre comptabilité d'un même montant ;
- Les soldes des comptes réciproques sont égaux mais dans un sens inverse.

Les comptes réciproques apparaissent à l'occasion des relations de l'entreprise avec les tiers telles que la relation entreprise-clients, la relation entreprise-fournisseurs, la relation entreprise-banque... Ces comptes retracent, en fait, les relations créances-dettes de deux entreprises dans leurs comptabilités respectives. Il en est ainsi du compte « Client » dans la comptabilité de l'entreprise vendeuse à crédit et du compte « Fournisseur » dans celle de l'entreprise acheteuse à crédit. Aussi, pour le compte « Banque » dans la comptabilité de l'entreprise déposante et du compte « Déposant » dans la comptabilité de la banque.

Exemple : Le client A achète à crédit pour 10000 DT des marchandises au fournisseur B.
Le client A règle une partie de sa dette au fournisseur B. Montant 8000 DT.

T.A.F :

- 1- Présenter les comptes client A dans la comptabilité du fournisseur B et le compte fournisseur B dans la comptabilité du client A.
- 2- Présenter les soldes des 2 comptes.

Corrigé :

Opérations	Chez l'entreprise A	Chez l'entreprise B
	401	411
	D Frs B C	D Client A C
①	10000	10000
②	8000	8000
	8000	8000
	SC=2000	SD = 2000

Les mouvements des comptes sont du même montant mais dans un sens inverse. Idem pour les soldes.

L'utilité des comptes réciproques réside dans le fait qu'ils peuvent servir de base pour la vérification des transactions effectuées entre un client et son fournisseur d'une façon générale, et entre un client et sa banque plus particulièrement. Cette vérification amène les entreprises à effectuer un rapprochement entre les deux comptes.

SECTION 7. RELATION ENTRE LE BILAN ET LES COMPTES

Une fois on dresse un bilan d'ouverture d'une entreprise donnée, on doit automatiquement :

- reporter les valeurs qui y figurent en tant que soldes initiaux des comptes correspondants ;
- enregistrer les opérations qui surviennent après l'ouverture dans les comptes appropriés.

Application :

Le bilan de l'entreprise X au 01/01/N se présente comme suit :

Actifs		Capitaux propres et passifs	
<i>Actifs non courants</i>		<i>Capitaux propres</i>	
<i>Actifs immobilisés</i>		Capital social	100 000
<i>Immobilisations incorporelles</i>		<i>Passifs non courants</i>	
Fonds commercial	30 000	Emprunt bancaire	70 000
<i>Immobilisations corporelles</i>		<i>Passifs courants</i>	
Terrains	50 000	Fournisseurs d'exploitation	9 000
Constructions	30 000	Fournisseurs d'immobilisations	4 000
Equipements de bureau	8 000	Echéance à - d'un an sur ENC	7 000
<i>Actifs courants</i>			
Stocks de Mises	25 000		
Clients	10 000		
Banque	35 000		
Caisse	2 000		
Total	190 000	Total	190 000

Au cours du mois de janvier N, l'entreprise X effectue les opérations suivantes :

- 1- Acquisition d'un camion pour le transport des marchandises pour 25 000 D payée moitié par virement bancaire et moitié à crédit (échéance de remboursement 6 mois).
- 2- Règlement, par chèque bancaire, d'une dette envers un fournisseur d'exploitation 1 000 D.
- 3- Un client règle en espèces 800 D.
- 4- Alimentation de la caisse par retrait de la banque 5 000D.

T.A.F : Enregistrer ces opérations dans les comptes appropriés et dresser le bilan de l'entreprise au 31/1/N.

Corrigé :

D	532 Banque	C
35 000		
	12 500 (1)	
	1 000 (2)	
	5 000 (4)	

D	54 Caisse	C
2 000		
(3) 800		
(4) 5 000		

D	401 Frs d'exp	C
		9 000
	(2) 1 000	

D	411 Clients	C
10 000		
	800 (3)	

D	2282 Equip bureaux	C
8 000		

D	221 Terrains	C
50 000		

D	214 Fonds commerci	C
30 000		

D	222 Constructions	C
30 000		

D	37 Stocks	C
25 000		

D	101 Capital social	C
	100 000	

D	162 Emprunt bancaire	C
	70 000	

D	404 Frs d'immos	C
	4 000	
	12 500 (1)	

D	505 Ech(-) 1an/ENC	C
	7 000	
SC : 7 000		

D	224 Mat Transport	C
(1) 25 000		

Actifs		Capitaux propres et passifs	
<u>Actifs non courants</u>		<u>Capitaux propres</u>	
Actifs immobilisés		Capital social	100 000
Immobilisations incorporelles		<u>Passifs non courants</u>	
Fonds commercial	30 000	Emprunt bancaire	70 000
Immobilisations corporelles		<u>Passifs courants</u>	
Terrains	50 000	Fournisseurs d'exploitation	8 000
Constructions	30 000	Fournisseurs d'immobilisations	16 500
Matériel de Transport	25 000	Echéance à - d'un an sur ENC	7 000
Equipements de bureau	8 000		
<u>Actifs courants</u>			
Stocks de Mises	25 000		
Clients	9 200		
Banque	16 500		
Caisse	7 800		
Total	201 500	Total	201 500

**Chapitre 3 : LA PROCEDURE
D'ENREGISTREMENT COMPTABLE**

Il s'agit de décrire le processus de la tenue de la comptabilité conduisant à établir les documents de synthèse nécessaires à la production de l'information financière. La procédure d'enregistrement comptable se compose des étapes suivantes :

- 1- Au début de l'exercice comptable, on dresse le *bilan initial* (qui est le bilan final de l'exercice comptable précédent).
- 2- Au cours de l'année, le comptable enregistre les différentes opérations de l'entreprise dans le *journal*.
- 3- Les mouvements du journal sont reportés sur le *grand livre*.
- 4- Le grand livre permet l'établissement de la *balance*.
- 5- A la fin de l'exercice comptable, la balance aboutit à l'établissement des états financiers de l'entreprise et notamment le *bilan de clôture* (qui sera le bilan initial de l'exercice comptable suivant).

SECTION 1. LE GRAND LIVRE

I/ Définition

Le grand livre est un document comptable obligatoire qui regroupe tous les comptes de l'entreprise ouverts par l'entreprise conformément à son plan des comptes.

Chaque compte fait apparaître distinctement le solde au début de l'exercice, le cumul des mouvements débit et celui des mouvements crédit, ainsi que son solde en fin de période.

Ainsi, le grand livre permet le suivi des mouvements des :

- Comptes du bilan (classes 1 à 5) qui sont les comptes d'actifs, les comptes de passifs et les comptes de capitaux propres. Ces comptes ne sont pas soldés à la fin de l'exercice comptable. Ainsi, on les qualifie de comptes permanents. Les soldes de fin de période des comptes de bilan sont repris à la réouverture de l'exercice suivant.
- Comptes de gestion (classes 6 et 7) qui sont les comptes de charges et de produits. Ces comptes sont soldés après avoir servi à déterminer le résultat. Ils sont transférés pour solde en fin d'exercice dans le compte «13 Résultat de l'exercice».

Les comptes d'actifs

Les comptes de capitaux propres et passifs		
Les comptes de charges		
Les comptes de produits		

II/ Les grands livres auxiliaires

Lorsque les comptes de tiers avec lesquels l'entreprise est en relation sont en nombre important, notamment les comptes clients et fournisseurs, le grand livre perd en intérêt puisqu'il ne permet plus de suivre les opérations individuelles que l'entreprise a effectué avec chaque client et fournisseur. Ainsi, l'entreprise divise le grand livre général en grands livres auxiliaires.

Les grands livres auxiliaires les plus utilisés en pratique sont :

- Le grand livre auxiliaire fournisseurs qui renferme les comptes individuels ou nominatifs des fournisseurs de l'entreprise ;
- Le grand livre auxiliaire clients qui renferme les comptes individuels ou nominatifs des clients de l'entreprise ;

Le solde du compte collectif (clients ou fournisseurs) dans le grand livre général doit être égal à la somme des soldes des comptes individuels (clients ou fournisseurs) dans le grand livre auxiliaire.

Exemple :

Au début de l'année, les soldes des comptes client A et B s'élèvent respectivement à 120 et 10. Au cours de l'année, l'entreprise vend au client A pour 100, ce client règle par la suite 150. Elle effectue également, une vente au client B pour 75 et ce client ne règle rien.

T.A.F : Déterminer les soldes des comptes clients A et B et effectuer le report en fin de période.

Corrigé :

	Client A	Client B	Client
Solde initial	120	10	
Ventes	100	75	
Règlement	150		
	SD : 70	SD : 85	
Virement au GLG	70	85	155

III/ Utilité

Le grand livre est utilisé pour classer et synthétiser les transactions et pour contrôler la fiabilité et la validité des comptes.

C'est grâce au grand livre qu'on obtient les informations agrégées qui vont servir à établir *la balance* et les états financiers (exemples : total des ventes, total des achats ou des achats consommés, etc...).

Grace aux grands livres auxiliaires, l'entreprise connaîtra la position, par exemple, de chaque compte client ou fournisseur, à tout moment.

SECTION 2. LE LIVRE JOURNAL OU LE JOURNAL

Les opérations réalisées par l'entreprise peuvent être enregistrées directement dans les comptes appropriés. L'ensemble de ces comptes forme le grand livre. Néanmoins ce procédé d'enregistrement direct dans les comptes revêt plusieurs inconvénients :

- ✓ difficulté de rechercher, à l'occasion de chaque opération, les comptes un par un afin de les mouvoir ;
- ✓ difficulté de reconstituer les faits économiques à partir des comptes. En effet, le mouvement enregistré dans un compte ne constitue qu'une partie de la traduction du fait économique (chaque opération mouvementée au moins deux comptes) ;
- ✓ difficulté de vérifier le respect du principe de la partie double.

Afin de surmonter ces difficultés, l'enregistrement des opérations réalisées par l'entreprise tout au long de l'exercice comptable est réalisé sur un document comptable appelé le livre journal ou le **journal**.

I/ Définition et prescriptions légales

Le journal est un livre comptable qui permet l'enregistrement des opérations réalisées par l'entreprise durant un exercice comptable déterminé.

L'enregistrement au journal doit se faire chronologiquement, opération par opération et doit être appuyé par des **pièces justificatives** (chèques, traites, factures, quittances de règlement, déclarations, bulletins de paie...).

Le journal est un document légal et obligatoire¹. Il est un document officiel où sont enregistrés sans blancs ni ratures les opérations de l'entreprise décrites dans les pièces justificatives. Les ratures, gommages, surcharges sont interdits.

Les pages du journal, doivent être cotées (numérotées) et paraphées (signées) au greffe du tribunal dans le ressort du quelle est situé le siège de l'entreprise ou toute autre autorité compétente prévue par les législations spéciales.

Les entreprises doivent conserver pendant 10 ans les livres comptables ainsi que tous les documents justificatifs des écritures passées dans sa comptabilité.

II/ Structure du journal

¹ En vertu des dispositions de l'article 12 de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptables des entreprises.

Application :

Passer les écritures suivantes dans le journal de l'entreprise X :

- ✓ Le 01/01/N- Acquisition d'un ordinateur 2 200 D à crédit (échéance de remboursement 4 mois).
- ✓ Le 02/01/N- Le client Sami règle 1 500 D en espèces.
- ✓ Le 03/01/N- Achat, par chèque bancaire, d'actions de la société Y dans un but spéculatif 3 000 D.
- ✓ Le 04/01/N- Alimentation de la caisse 4 000 D par retrait de la banque.
- ✓ Le 05/01/N- Acquisition d'un terrain 60 000 D dont 10 000 D réglés en espèces et le reste par chèque bancaire.

Corrigé :

2282		01/01/N				
	404	Equipements de bureau	Fournisseurs d'immo	2 200		2 200
		<i>Acquisition d'un ordinateur à crédit</i>				
54		02/01/N				
	411	Caisse	Clients	1 500		1 500
		<i>Règlement en espèces, client Sami</i>				
52		03/01/N				
	532	Placements courants	Banque	3 000		3 000
		<i>Achat d'actions pour la spéculation</i>				
54		04/01/N				
	532	Caisse	Banque	4 000		4 000
		<i>Alimentation de la caisse par la banque</i>				
221		05/01/N				
	532	Terrains	Banque	60 000		50 000
	54		Caisse			10 000
		<i>Acquisition d'un terrain en espèces et par chèque bancaire</i>				

III/ Le report initial des soldes du bilan

Au début de chaque exercice comptable (le 1/1/N), la première inscription au journal consiste à reporter les soldes initiaux de l'ensemble des comptes du bilan d'ouverture.

Exemple :

Le 1/1/N, le bilan de la société ABC est comme suit :

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
Actifs non courants		Capitaux propres	
Logiciels	5 000	Capital social	50 000
Fonds commercial	15 000	Réserves	10 000
Terrains	30 000	Résultat de l'exercice	30 000
Constructions	20 000	Passifs courants	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	12 000	Emprunt bancaire	20 000
Equipements de bureau	8 000	Fournisseurs d'exploitation	4 000
Actifs courants		Fournisseurs d'immobilisations	6 000
Stocks de marchandises	5 000	Echéance à moins d'un an sur emprunt non courant	10 000
Clients	3 000		
Placements courants	2 000		
Banque	23 000		
Caisse	7 000		
TOTAL	130 000	TOTAL	130 000

La première écriture au journal est la suivante :

		01/01/N		
213	Logiciels	5 000		
214	Fonds commercial	15 000		
221	Terrains	30 000		
222	Constructions	20 000		
223	ITMOI	12 000		
2282	Equipements de bureau	8 000		
37	Stocks de marchandises	5 000		
411	Clients	3 000		
52	Placements courants	2 000		
532	Banque	23 000		
54	Caisse	7 000		
101	Capital social	50 000		
11	Réserves	10 000		
13	Résultat de l'exercice	30 000		
1621	Emprunt bancaire	20 000		
401	Fournisseurs d'expl	4 000		
404	Fournisseurs d'immo	6 000		
505	Echéance à-d'un an/ENC	10 000		
<i>Report initial des soldes du bilan</i>				

IV/ La correction des erreurs

	532		Banque	3 000
	404		Fournisseurs d'immo	17 000
<i>Acquisition voiture, Chèque n°...</i>				

Cette méthode est simple. Toutefois, elle alourdit le total du journal au débit et au crédit d'une somme identique.

2/ Procédé de la rectification directe par un seul article

Cette méthode consiste à rectifier directement les comptes erronés en une seule écriture de correction.

Exemple : L'écriture de correction de l'exemple précédent est la suivante :

	224		20 000	
	401	Matériel de transport	17 000	
	2234	Fournisseurs d'expl		
	404	Matériel industriel	20 000	
		Fournisseurs d'immo	17 000	
<i>Correction écriture du 15/04</i>				

Cette méthode est plus rapide et plus exacte que le procédé de la contre-passation. Cependant, elle réclame une très bonne réflexion comptable et ne facilite pas les pointages et les rapprochements ultérieurs.

V/ Les journaux auxiliaires et le système centralisateur

Généralement les entreprises réalisent un nombre important d'opérations financières relatives à leurs exploitations tels que les achats et les ventes. Afin d'éviter la surcharge et les répétitions des opérations et de favoriser la division du travail entre les différents agents ou aides-comptables, il est recommandée d'instituer des journaux auxiliaires en fonction des besoins de l'entreprise. Les totaux des journaux auxiliaires doivent être portés au journal général au moins une fois par mois (Article 14 de la loi 96-112). Ce système est appelé système centralisateur.

Les journaux auxiliaires les plus couramment utilisés sont les suivants :

- Un journal auxiliaire des achats.
- Un journal auxiliaire des ventes.
- Un journal auxiliaire de la caisse.

Lorsque l'entreprise utilise le système centralisateur de ses livres auxiliaires, elle doit établir un document qui prévoit l'organisation comptable de l'entreprise. Ce document est appelé manuel de procédures comptables.

SECTION 3. LA BALANCE

I/ Définition et présentation

La balance est un document comptable obligatoire². C'est un tableau de synthèse qui récapitule à une date donnée l'ensemble des comptes ouverts dans le grand livre (même les comptes soldés) et ce en respectant l'ordre de la nomenclature des comptes (de la classe 1 à la classe 7).

La balance fait apparaître, pour chaque compte :

- ✓ Son numéro ;
- ✓ Son intitulé ;
- ✓ Les mouvements de la période (total débit et total crédit, y compris le solde initial) ;
- ✓ Son solde final (débit ou créditeur).

La balance se présente de la façon suivante :

BALANCE au.....

N° compte	Intitulé du compte	Mouvements période		Solde de fin de période	
		Débit	Crédit	Débit	Créditeur
101	Capital social	X1	Y1		Y1-X1
.	.				
.	.				
54	Caisse	X2	Y2	X2-Y2	
.	.				
59	.				
Total des Comptes du bilan				A	B
60	Achats	X3		X3	
.	.				
.	.				
79	Transfert de charges		Y3		Y3
Total des Comptes de gestion				C	D
Totaux		TD	TC	TSD= A+C	TSC=B+D

II/ Rôle

a- La balance est un instrument de **contrôle** qui permet de s'assurer que :

- ❖ Les articles du journal ont été correctement reportés dans le grand livre ;
- ❖ Le principe de la partie double a été respecté.

En effet, la balance doit vérifier le respect des trois égalités suivantes :

- ❖ Le total des mouvements débit = total des mouvements crédit.
- ❖ Le total des soldes débiteur = total des soldes créditeurs.
- ❖ Le total des mouvements débit (ou crédit) dans le journal = total des mouvements débit (ou crédit) dans la balance.

Toute inégalité constatée indique l'existence d'une erreur qu'il faut identifier et corriger (erreurs d'addition, erreurs de report). Toutefois, une balance équilibrée ne veut en aucun cas dire que les opérations portées en comptabilité ne comportent aucune erreur. Le comptable peut saisir des

² En vertu de l'article 11 de la loi 96-112 du 30/12/96.

opérations dans des comptes incorrects (erreurs d'imputation) et la balance restera toujours équilibrée.

b- La balance permet l'établissement des états financiers à partir des soldes des comptes (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

III/ Détermination du résultat

La totalisation des soldes des comptes de bilan rend le résultat comptable immédiatement lisible sur la balance :

- Si le total des soldes débiteurs des comptes de bilan est supérieur à celui des soldes créditeurs des comptes de bilan, la performance de l'entreprise est créditrice : il s'agit d'un bénéfice.
- Dans le cas contraire, il s'agit d'une perte.

Globalement, le résultat de l'exercice s'obtient en faisant la différence entre total des soldes des comptes de gestion débiteurs et créditeurs. Si le total des soldes des comptes de gestion débiteurs (créditeurs) est supérieur à celui des comptes de gestion créditeurs (débiteurs), la performance de l'entreprise est une perte (Bénéfice).

Exemple : Soit la balance de la société KLM établie au 31/12/N.

Balance au 31/12/N

Liste des comptes	Mouvements		Soldes	
	Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
108 Compte de l'exploitant		280.000		280.000
2282 Equipements de bureau	20.000		20.000	
37 Stocks de marchandises	306.000	114.400	191.600	
401 Fournisseurs d'exploitation		240.000		240.000
404 Fournisseurs d'immobilisations		20.000		20.000
411 Clients	100.000		100.000	
532 Banque	403.000	51.050	351.950	
54 Caisse	10.000	10.000		
Sous-total des comptes de bilan	839.000	815.450	563.550	540.000
603 Achats consommés	114.400	16.000	98.400	
606 Achats non stockés mat. et fourni.	450		450	
613 Locations	1.000		1.000	
64 Charges de personnel	600		600	
707 Ventes de marchandises	20.000	143.000		123.000
755 Escomptes obtenus		1.000		1.000
Sous-total des comptes de gestion	136.450	160.000	100.450	124.000
Total général	975.450	975.450	664.000	664.000

R = + 23.550

Concordance
Totale

R = + 23.550

SECTION 4. LES EGALITES ARITHMETIQUES FONDAMENTALES

Les égalités arithmétiques qui découlent du mécanisme de la partie double et qui dotent la comptabilité financière d'un précieux dispositif de contrôle interne sont :

- (1) A tout compte ou groupe de comptes débiteurs correspond un compte ou un groupe de comptes créditeurs équivalents.
- (2) Le total des mouvements débits du journal est toujours strictement égal au total des mouvements crédits du journal.
- (3) Le total des mouvements débits du grand livre est toujours égal au total des mouvements crédits du grand livre.
- (4) Le total des mouvements débits de la balance est toujours égal au total des mouvements crédits de la balance.
- (5) Le total des mouvements du journal est toujours strictement équivalent au total des mouvements du grand livre et de la balance.
- (6) Le total des mouvements du grand livre est toujours égal au total des mouvements de la balance et du journal.
- (7) Le total des mouvements de la balance est toujours égal au total des mouvements du journal et du grand livre.
- (8) Le total des soldes débiteurs du grand livre est toujours égal au total des soldes créditeurs du grand livre.
- (9) Le total des soldes débiteurs de la balance est toujours égal au total des soldes créditeurs de la balance.

Chapitre 4 : FONCTIONNEMENT DES COMPTES DU BILAN

SECTION 1. LES PROPRIETES DES COMPTES DU BILAN

a- Les comptes du bilan permettent d'enregistrer les flux réversibles ou provisoires c'est à dire les flux de ressources qui vont se transformer en flux d'emploi et les flux d'emploi qui vont se transformer en flux de ressources.

b- Les comptes du bilan augmentent du côté où ils sont inscrits au bilan et diminuent de l'autre côté. Ainsi :

- les comptes d'actifs augmentent par le débit et diminuent par le crédit.
- les comptes de capitaux propres et passifs augmentent par le crédit et diminuent par le débit.

c- Généralement, les comptes d'actifs ont des soldes débiteurs et les comptes de capitaux propres et passifs ont des soldes créditeurs. Néanmoins, certains comptes d'actifs et de capitaux propres et passifs peuvent être soit débiteurs soit créditeurs (Banque, Résultat de l'exercice...).

SECTION 2. LES PRINCIPAUX COMPTES DU BILAN

Les comptes du bilan regroupent tous les comptes de la classe 1 à la classe 5 (voir nomenclature des comptes).

<i>Classes</i>	<i>Intitulés</i>
1	Comptes de Capitaux Propres et Passifs
2	Comptes d'Actifs Non Courants
3	Comptes de Stocks
4	Comptes de Tiers
5	Comptes Financiers

Ainsi, le classement des comptes, *par classes*, dans le bilan est le suivant :

ACTIFS	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
<u>ACTIFS NON COURANTS</u> <i>Comptes de la Classe 2</i>	<u>CAPITAUX PROPRES</u> <i>Comptes de la Classe 1</i>
<u>ACTIFS COURANTS</u> <i>Comptes de la Classe 3</i> <i>Comptes de la Classe 4</i> <i>Comptes de la Classe 5</i>	<u>PASSIFS NON COURANTS</u> <i>Comptes de la Classe 1</i>
	<u>PASSIFS COURANTS</u> <i>Comptes de la Classe 4</i> <i>Comptes de la Classe 5</i>

SECTION 3. LE PASSAGE DES COMPTES AUX POSTES ET RUBRIQUES DU BILAN

Le tableau suivant retrace le passage des comptes aux postes et rubriques du bilan :

Actifs	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	21 -231 – 237		
Moins : amortissements		281 - 291 - 2931 - 2937	
Immobilisations corporelles	22 - 232 -238 – 24		
Moins : amortissements		282 - 284 - 292 - 2932 - 2938 - 294	
Immobilisations financières	251 - 256 - 257 - 258 - (259)- 261- 262 - 264 - 265 - 266- (269)		
Moins : provisions		295 – 297	
Total des actifs immobilisés			
Autres actifs non courants			271 - 272 - 273 -275- 278
Total des actifs non courants			
Actifs courants			
Stocks	31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 37		
Moins : provisions		39	
Clients et comptes rattachés	411 - 413 - 416 - 417 – 418- (419) : lorsque la compensation est autorisée)		
Moins : provisions		491	
Autres actifs courants	409 - 421 - 422 (DR) - 423 (DR) - 4287 - 431 – 433(DR) – 4341 - 4342 – 4349 (DR) - 4366 - 4368 (DR) - 4387 - 441 (DR) - 442 (DR) – (446 DR) - (448 DR) - 452 -45387 - 455 - 457 (DR) - 4587 - 461 (DR)- 4651- 468 (DR) – 471-478 (DR)	495 – 496	
Placements et autres actifs Financiers	51 - 52 sauf (529)- 55	59	
Liquidités et équivalents de Liquidités	531- 532 (DR) –534- 535- 537 (DB)- 54		
Total des actifs Courants			
Total des actifs			
Capitaux propres et Passifs	Comptes d'affectation		
Capitaux propres			

Capital social	101 ou 105 ou 108- (109)*
Réserves	111 - 112 - 117 - 118 - (119)
Autres capitaux propres	141 - 142 - 143 - 144 - 145 nets - 147
Résultats reportés	121 - 128 (le solde peut être DR ou CR)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	
Résultat de l'exercice	131 (CR) ou 135 (DR)
Total des capitaux propres avant affectation	
Passifs	
Passifs non courants	
Emprunts	161 - 162 - 163 - 164 - 165 - 1681
Autres passifs financiers	164- 166-167 – 1685- 1688 -18 (nets des reprises)
Provisions	15
Total des passifs non courants	
Passifs courants	
Fournisseurs et comptes rattachés	401 - 403 - 404 - 405 – 408 – (409) : lorsque la compensation est autorisée
Autres passifs courants	419 - 422 (CR) - (423 CR) - 425 -426- 427 - 4282 - 4286 - 432 - 433 (CR) - 4343 - 4349 (CR) - 435 - 4365 - 4367 - 4368 (CR) - 437 - 4382 - 4386 - 441 (CR) - 442 (CR) – 446 (CR) - 447 - 448 (CR) – 453(sauf 45387) - 454 - 457 (CR) - 4586 - 461 (CR) – 4652- 468 (CR) -472 –478 (CR)- 48
Concours bancaires et autres passifs financiers	50– 532 (CR)- 537 (CR)
Total des passifs courants	
Total des passifs	
Total des capitaux propres et des passifs	

* les comptes mis entre parenthèse arrivent en déduction du poste du bilan auquel ils correspondent.

Chapitre 5 : LES COMPTES DE GESTION ET L'ETAT DE RESULTAT

Les comptes de gestion sont les comptes de *charges* (comptes de la classe 6) et de *produits* (comptes de la classe 7). Ces comptes permettent la détermination du résultat d'un exercice comptable donné.

SECTION 1. DEFINITION

Contrairement aux comptes de bilan qui traduisent des flux réversibles, les comptes de gestion enregistrent les *emplois et les ressources irréversibles* qui se rapportent :

- Soit aux activités ordinaires de l'entreprise (achats, ventes...);
- Soit aux éléments extraordinaires (expropriation, catastrophes naturelles...).

I/ Les charges

La charge décrit un *flux irréversible d'emploi* qui ne pourrait pas se transformer en flux de ressource. Elle engendre un appauvrissement de l'entreprise et correspond à une diminution de la situation nette comptable générée par une diminution de l'actif (trésorerie) ou par l'augmentation du passif (les dettes).

Exemple : On paie par chèque le loyer du mois pour 3 000 D.

Le loyer rémunère l'occupation du local, c'est-à-dire un service *définitivement consommé* par l'entreprise. On dit que les charges constituent des *emplois définitifs* ou des *richesses consommées*.

Les charges sont composées des *charges proprement dites* (achats, loyers, frais de personnel, frais de télécommunication, primes d'assurance...) et des *pertes* (moins values sur cessions d'éléments d'actifs...) et sont enregistrées dans les comptes de la *classe 6* (voir nomenclature des comptes).

II/ Les produits

Le produit traduit un *flux irréversible de ressource* qui ne pourrait pas se transformer en flux d'emploi. Il engendre un enrichissement de l'entreprise et correspond à une augmentation de la situation nette comptable générée par une augmentation de l'actif (trésorerie, créance) ou par la diminution du passif (client, avances et acomptes).

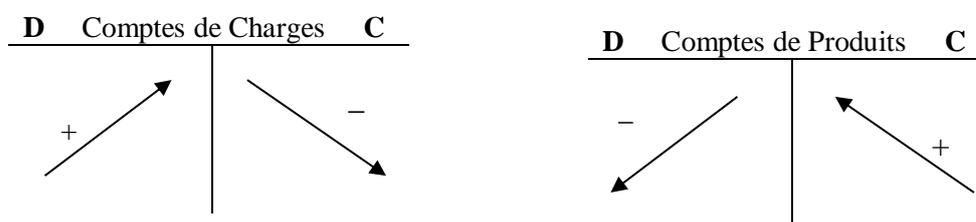
Exemple : L'entreprise vend en espèces des marchandises pour 4 000 D.

La vente de marchandises génère une ressource *définitivement acquise* par l'entreprise. On dit que les produits constituent des *ressources définitives* ou des *richesses créées*.

Les produits sont composés des *revenus* (ventes...) et des *gains* (plus values sur cessions d'éléments d'actifs...) et sont enregistrés dans les comptes de la *classe 7* (voir nomenclature des comptes).

SECTION 2. FONCTIONNEMENT DES COMPTES DE GESTION

- Les comptes de charges (emplois définitifs) augmentent par le débit et diminuent par le crédit.
- Les comptes de produits (ressources définitives) augmentent par le crédit et diminuent par le débit.



SECTION 3. LES DEUX PRINCIPAUX TYPES D'OPERATIONS COMPTABLES

Les opérations réalisées par l'entreprise sont de deux sortes :

- Celles qui affectent le résultat.
- Et celles qui n'affectent pas le résultat.

1) Les opérations qui n'ont aucune influence sur le résultat sont celles qui mouvementent des comptes de même nature :

- soit des comptes de bilan.
- soit des comptes de gestion.

2) Les opérations qui participent à la formation du résultat sont celles qui mouvementent des comptes de nature différente : **bilan et gestion**.

Tout compte qui constate une charge (produit) ou une perte (gain) est débité (crédité) par le crédit (débit) d'un compte de bilan. Si le compte débité (crédité) est un compte de gestion, l'opération s'analyse comme une simple opération de transfert d'un compte de gestion à un autre compte de gestion sans incidence sur le résultat final.

SECTION 4. LA DISTINCTION FONDAMENTALE ENTRE COMPTES DE BILAN ET COMPTES DE GESTION

La comptabilité utilise deux principaux types de comptes :

- Les comptes de bilan.
- Les comptes de gestion.

Les comptes de bilan sont des comptes de situation. Ils figurent au bilan à la clôture d'une période et sont repris comme comptes de départ pour la période suivante. Ils sont qualifiés de **comptes permanents**.

Les comptes de gestion sont des comptes d'analyse qui permettent d'expliquer la formation du résultat d'une période ou d'un exercice. Ils sont qualifiés de **comptes temporaires** ou **caducs** puisqu'ils sont soldés en fin d'exercice.

En fin de période, les comptes de gestion sont regroupés pour dégager le solde global qui constitue le résultat de la période. Seul le solde global (ou résultat) reste, les comptes de gestion sont propres à une période et ne sont pas, par conséquent, repris après clôture.

En effet, la saisie dans les écritures comptables du compte résultat en fin d'exercice solde les comptes de gestion puisque tous les comptes de gestion sont virés dans le compte «13 Résultat de l'exercice».

L'opération de virement des comptes de charges et de produits dans le compte «13 Résultat de l'exercice» consiste à créditer tous les comptes de charges pour leurs soldes débiteurs à la clôture par le débit du compte «13 résultat de l'exercice», alors que tous les comptes de produits sont débités pour leurs soldes créditeurs à la clôture par le crédit du compte «13 Résultat de l'exercice».

Au cours de la période suivante, les comptes de gestion sont remis à zéro et seront chargés de nouveau.

Remarque : Chaque compte ne peut être que d'un seul type - bilan ou gestion - sauf un seul compte : Il s'agit du compte «13 Résultat de l'exercice» qui figure à la fois à l'état de résultat et au bilan.

SECTION 5. LE COMPTE « 13 RESULTAT » REALISE LA JONCTION ENTRE LE BILAN ET L'ETAT DE RESULTAT

Le compte «13 Résultat de l'exercice» est un compte de bilan. Selon le principe de l'équilibre du bilan : Résultat = Actifs – Capitaux Propres avant résultat et Passifs (approche patrimoniale).

Si le résultat est bénéficiaire, il s'ajoute aux capitaux propres pour faire apparaître les nouvelles ressources procurées par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice ou de la période.

Si le résultat est déficitaire, il est déduit des capitaux propres pour faire apparaître les ressources perdues par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice ou de la période.

Néanmoins, si l'utilisateur peut être informé sur la nature du résultat (déficit ou bénéfice) et sa consistance (montant) à partir de la lecture du bilan, il ne dispose d'aucune explication sur les éléments qui ont concouru à la formation de ce résultat.

Pour ce faire, la comptabilité utilise un deuxième état de synthèse : **l'état de résultat.**

L'état de résultat explique comment on est passé d'une situation de départ en début de période à la situation dans laquelle on se trouve (ou d'arrivée) en fin de période et dégage l'enrichissement (bénéfice) ou l'appauvrissement (déficit) de l'entreprise au cours de la période.

Il retrace les revenus et gains et les charges et pertes et permet, ainsi, de calculer et présenter le résultat net de l'exercice à travers le compte « 13 Résultat de l'exercice » = revenus + gains – charges – pertes. Ce compte est aussi un compte de gestion, et il permet la jonction ou le passage de l'état de résultat au bilan.

Il figure ainsi pour le même montant à l'état de résultat et au bilan et permet de vérifier l'exactitude arithmétique à la fois de l'état de résultat et du bilan.

SECTION 6. APPLICATIONS

I/ Application 1

Enregistrer les opérations suivantes dans le journal de l'entreprise X :

- 01/03/N : Achat de marchandises à crédit 4 000 D.
- 02/03/N : Paiement en espèces de la facture d'électricité, 600 D.
- 05/03/N : Encaissement, par virement bancaire, des intérêts d'un placement courant, 700 D.
- 06/03/N : Paiement, par chèque, du loyer du siège social, 3 000 D.
- 09/03/N : Vente de marchandises à crédit 2 300 D.

		01/03/N			
607	401	Achats de marchandises	Fournisseurs d'expl	4 000	4 000
		<i>Achat de Mses à crédit</i>			
		02/03/N			
606	54	Achats non stockés	Caisse	600	600
		<i>Règlement en espèces, fre électricité</i>			
		05/03/N			
532	754	Banque	Revenus des valeurs mobilières de placement	700	700
		<i>Encaissement intérêts</i>			
		06/03/N			
613	532	Locations	Banque	3 000	3 000
		<i>Paiement du loyer du siège</i>			
		09/03/N			
411	707	Clients	Ventes de marchandises	2 300	2 300
		<i>Vente de Mses à crédit</i>			

II/ Application 2

La société ABC a réalisé les opérations suivantes au cours de la période allant du 1^{er} janvier N+1 au 31/12/N+1 :

- (1) Coût des marchandises vendues 200.000 D
- (2) Loyers des magasins 8.000 D
- (3) Coût de transport et de déplacements 5.000 D
- (4) Frais de poste et de téléphone 3.000 D
- (5) Frais de publicité 15.000 D
- (6) Salaires au personnel 12.000 D
- (7) Impôts et taxes 1.000 D
- (8) Montant des ventes 260.000 D

T.A.F. :

1. Classer ces éléments en richesses consommées (charges) et en richesses produites (produits).
2. Calculer le résultat de la période.

Corrigé :

Richesses consommées ou charges		Richesses produites ou produits	
(1) Coût des marchandises vendues	200.000	Ventes	260.000

(2) Loyers des magasins	8.000		
(3) Coût de transport et de déplacements	5.000		
(4) Frais de poste et de téléphone	3.000		
(5) Frais de publicité	15.000		
(6) Salaires au personnel	12.000		
(7) Impôts et taxes	1.000		
Total des charges	244.000	Total des produits	260.000

Les produits sont supérieurs aux charges de 16.000 dinars. Cet écart représente le résultat bénéficiaire de la période.

Ainsi, l'état de résultat permet, lorsque le résultat qu'il dégage réalise l'équilibre du bilan c'est-à-dire **l'égalité** entre le total des actifs du bilan d'un côté et le total des capitaux propres et des passifs du bilan de l'autre, de s'assurer de l'exactitude arithmétique du bilan. En même temps, on acquiert l'assurance **de l'exactitude arithmétique** du solde final de l'état de résultat.

Société ABC
Etat de résultat du 01/01/N+1 au 31/12/N+1
(en dinars)

Revenus	260.000
- Coûts des ventes	- 200.000
= Marge brute	+ 60.000
- Autres charges	- 44.000
= Bénéfice =	16.000

Ou selon une autre présentation très synthétique :

Société ABC
Etat de résultat du 01/01/N+1 au 31/12/N+1
(en dinars)

Revenus	260.000
- Charges	- 244.000
= Bénéfice =	16.000

Cet état de résultat peut aussi être présenté de façon plus détaillée pour fournir plus d'informations pertinentes sur la formation du résultat.

SECTION 7. TRAITEMENT DES STOCKS

Les stocks achetés (matières premières, marchandises...) ainsi que les stocks produits (produits finis, produits intermédiaires...) par l'entreprise peuvent être comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent ou selon la méthode de l'inventaire intermittent.

I/ La méthode de l'inventaire permanent (méthode de référence)

C'est un inventaire effectué en permanence (régulièrement) selon lequel les stocks sont mouvementés à chaque entrée et sortie. Il permet, ainsi, de connaître à tout moment la valeur théorique du stock.

Pour le cas des stocks de marchandises (respectivement, matières), le traitement comptable est le suivant :

- Au moment de l'achat, le compte 37 *Stocks de marchandises* (respectivement, 31 *Matières premières & fournitures liées*) est débité des entrées de marchandises (respectivement, matières) au coût d'achat des marchandises achetées (respectivement, coût d'achat des matières achetées) ;
- Au moment de la vente, le compte 37 *Stocks de marchandises* (respectivement, 31 *Matières premières & fournitures liées*) est crédité des sorties de marchandises (respectivement, matières) au coût d'achat des marchandises vendues (respectivement, matières achetées) en débitant le compte 6037 *Achats consommés/Mises* (.respectivement, 6031 *Achats consommés/Appro*)

Application (cas d'une entreprise commerciale) :

Au cours du mois de mai, l'entreprise X a réalisé les opérations suivantes :

- 01/05/N : Stock initial de M/ises, 1 000 D.
- 02/05/N : Achat de marchandises à crédit, 3 000 D.
- 04/05/N : La moitié des marchandises achetées le 02/05 est vendue à crédit, 1 900 D.

		02/05			
607	401	Achat M/ises	3 000		
		Frs d'exploitation			3 000
		Achat de M/ises, F n°...			
		ditto			
37		Stocks de M/ises	3 000		
	607	Achat de M/ises			3 000
		Achat M/ises, F N°90			
		04/09			
6037	37	Achats consommés/Mises	1 500		
		Stocks de M/ises			1 500
		Sortie de M/ises Bon n°...			
		ditto			
411	707	Client	1 900		
		Ventes M/ises			1 900
		Vente de M/ises, F n°			

Ainsi, les mouvements, aussi bien en valeur qu'en quantité, peuvent être suivis constamment grâce à l'enregistrement comptable permanent des entrées et des sorties, à travers la lecture du compte 3. *Stocks de...* ; de même, le solde restant en stock est connu en permanence.

D	37 Stocks/Mises	C
1 000		
3 000		
		1 500
		Ex St : 2 500

Cette méthode permet également de déterminer la valeur des stocks consommés au cours de la période, sans passer par des calculs intermédiaires (comme c'est le cas pour la méthode de l'inventaire intermittent) : il s'agit du solde du compte 603..., *achats consommés*...

D	6037 Achats consommés/Mises	C
1 500		
		SD : 1 500

II/ La méthode de l'inventaire intermittent (méthode autorisée)

Pour alléger la tenue des comptes des PME notamment, on a autorisé une deuxième méthode dite de l'inventaire intermittent qui consiste à constater les flux de stocks en charges au moment de l'achat et en produits au moment de la vente et à procéder à la correction de ces charges et produits en fin de période par la prise en compte en comptabilité des stocks existants à la date de l'inventaire.

Pour le cas des stocks de marchandises, le traitement comptable est le suivant :

- En cours d'exercice, les entrées et sorties de marchandises (respectivement, Matières premières & fournitures liées ou autres approvisionnements) sont enregistrées respectivement dans les comptes 607 *Achats de marchandises* (respectivement, 601. *Achats stockés - Matières premières et fournitures liées* ou 602. *Achats stockés - Autres approvisionnements*) au prix d'achat, et 707 *Ventes de marchandises* (respectivement, 701. *Ventes de produits finis*) au prix de vente.
- En fin d'exercice, les comptes 37 *Stocks de marchandises*, 31 *Matières premières & fournitures liées* et 35. *Stocks de produits* sont crédités de la valeur du stock initial (annulation du stock initial) et débités de la valeur du stock final déterminée extra-comptablement (constatation du stock final).

Remarque : L'annulation du stock initial et la constatation du stock final transitent par le compte 603 *Variations de stocks* pour les stocks achetés (marchandises, matières...) et par le compte 71 *Production stockée ou déstockage* (le sous compte à utiliser est le 713 *Variations de stocks*) pour les stocks produits (produits finis, produits intermédiaires...).

Application :

Au cours de l'année N, l'entreprise A a réalisé les opérations suivantes :

- 06/03/N : Achat de M1^{ère} pour 1 000 D.
- 10/10/ N : Vente de Produits finis pour 1 500 D.

L'entreprise B a réalisé les opérations suivantes :

- 02/03/N : Achat de M/ises pour 2 000 D.
- 20/09/N : Vente de M/ises pour 3 000 D.

Par ailleurs, l'inventaire extra-comptable révèle les informations suivantes :

Entreprise	Stocks	Valeur au 01/01/N	Valeur au 31/12/N
A	Matières premières (31)	2 800	3 500
	Produits finis (355)	4 900	6 300
B	Marchandises (37)	8 500	4 200

TAF : Passer les écritures comptables selon la méthode de l'inventaire intermittent

Corrigé :

Chez l'entreprise A

		06/03	
601	401	Achat stocké M1 ^{ère} Frs d'exploitation Achat de M1 ^{ère} , F n°...	1 000
		10/10	1 000
411	701	Client Vente de Pdts Finis Vente PF, F n°...	1 500
		31/12	1 500
6031		Variations du stock de M1 ^{ère}	2 800
71		Production stockée	4 900
	31	Stocks de M1 ^{ère}	2 800
	355	Stocks de PF	4 900
		Annulation des stocks initiaux dito	
31		Stocks de M1 ^{ère}	3500
355		Stocks de PF	6 300
	6031	Variation stock de M1 ^{ère}	3 500
	71	Production stockée	6 300
		Constatation des stocks finaux	

La valeur des stocks de M1^{ère} consommés au cours de la période (charge) est déterminé selon la formule suivante : **SI + Achats - SF**

$$AN : 2\ 800 + 1\ 000 - 3\ 500 = 300\ D$$

Pour les PF, si le compte 71 Production stockée (713 variation des Stocks) est :

- Créiteur : il s'agit d'un stockage des PF (SF > SI) \implies produit
- Débiteur : il s'agit d'un déstockage des PF (SF < SI) \implies charge

Chez l'entreprise B

		02/03			
607	401	Achat M/ises	2 000		
		Frs d'exploitation		2 000	
		Achat de M/ises, F n°...			
		20/09			
411	707	Client	3 000		
		Vente de M/ises		3 000	
		Vente M/ises, F n°...			
		31/12			
6037	37	Variations du stock de M/ises	8 500		
		Stocks de M/ises		8 500	
		Annulation des stocks initiaux			
		dito			
37	6037	Stocks de M/ises	4 200		
		Variations stocks M/ises		4 200	
		Constatation des stocks finaux			

III/ Application

Avant inventaire, le grand livre de l'entreprise « X » se présente au 31/12/N comme suit :

<p>D 224 Mat. Transp. C</p> <p>SI : 5 000 4 000</p> <p>SD : 9 000</p>	<p>D 37 St de M/ises C</p> <p>SI : 4 000</p> <p>SD : 4 000</p>	<p>D 401 Frs d'expl. C</p> <p>SI : 8 000 3 000 4 500 2 000</p> <p>SC : 11 500</p>
<p>D 404 Frs d'Immo. C</p> <p>SI : 2 000 4 000</p> <p>1 500</p> <p>SC : 4 500</p>	<p>D 411 Clients C</p> <p>SI : 6 000 1 000</p> <p>2 000</p> <p>SD : 5 000</p>	<p>D 532 Banque C</p> <p>SI : 5 000 2 000 3 500</p> <p>1 500 3 000 1 500</p> <p>SC : 4 500</p>
<p>D 6XX charge 1 C</p> <p>1 500</p> <p>SD : 1 500</p>	<p>D 6XX charge 2 C</p> <p>4 500</p> <p>SD : 4 500</p>	<p>D 6XX charge 3 C</p> <p>2 000</p> <p>SD : 2 000</p>
<p>D 101 Capital social C</p> <p>SI : 10 000</p> <p>SC : 10 000</p>	<p>D 7XX Produit 1 C</p> <p>1 000</p> <p>SC : 1 000</p>	<p>D 7XX Produit 2 C</p> <p>3 500</p> <p>SC : 3 500</p>

T.A.F :

1/ Dresser la balance avant inventaire

2/ Sachant que le stock final de marchandises est évalué à 3 500 D, passer au journal les écritures de clôture et dégager le résultat de l'exercice clos au 31/12/N.

3/ Dresser la balance après inventaire et établir le bilan de l'entreprise « X » au 31/12/N.

Corrigé :

1/

Balance avant inventaire au 31/12/N

Liste des comptes	Mouvements		Soldes	
	Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
101 Capital social		10 000		10 000
24 Matériel de transport	9 000		9 000	
37 Stocks de marchandises	4 000		4 000	
401 Fournisseurs d'exploitation	3 000	14 500		11 500
404 Fournisseurs d'immobilisations	1 500	6 000		4 500
411 Clients	7 000	2 000	5 000	
532 Banque	10 500	6 000	4 500	
Sous-total des comptes de bilan	35 000	38 500	22 500	26 000
6XX Charge 1	1 500		1 500	
6XX Charge 2	4 500		4 500	
6XX Charge 3	2 000		2 000	
7XX Produit 1		1 000		1 000
7XX Produit 2		3 500		3 500
Sous-total des comptes de gestion	8 000	4 500	8 000	4 500
Total général	43 000	43 000	30 500	30 500

2/

		31/12	
6037		Variation des stocks	4 000
	37	Stock M/ises	4 000
		Annulation Stock initial	
		dito	
37		Stock M/ises	3 500
	6037	Variation des stocks	3 500
		Constatation du Stock final	
		dito	
7XX		produit 1	1 000
7XX		produit 2	3 500
13		Résultat de l'exercice	4 000
	6037	Variation des Stocks	500
	6XX	Charge 1	1 500
	6XX	Charge 2	4 500
	6XX	Charge 3	2 000

Report des écritures dans le Grand Livre :

<p>D 224 Mat. Transp. C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">SI : 5 000</td><td style="width: 50%;"></td></tr> <tr><td>4 000</td><td></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SD : 9 000</td></tr> </table>	SI : 5 000		4 000		SD : 9 000		<p>D 37 St de M/ises C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">SI : 4 000</td><td style="width: 50%;"><u>4 000</u></td></tr> <tr><td><u>3 500</u></td><td></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SD : 3 500</td></tr> </table>	SI : 4 000	<u>4 000</u>	<u>3 500</u>		SD : 3 500		<p>D 401 Frs d'expl. C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"></td><td style="width: 50%;">SI : 8 000</td></tr> <tr><td>3 000</td><td>4 500</td></tr> <tr><td></td><td>2 000</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SC : 11 500</td></tr> </table>		SI : 8 000	3 000	4 500		2 000	SC : 11 500					
SI : 5 000																										
4 000																										
SD : 9 000																										
SI : 4 000	<u>4 000</u>																									
<u>3 500</u>																										
SD : 3 500																										
	SI : 8 000																									
3 000	4 500																									
	2 000																									
SC : 11 500																										
<p>D 404 Frs d'Immo. C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"></td><td style="width: 50%;">SI : 2 000</td></tr> <tr><td></td><td>4 000</td></tr> <tr><td>1 500</td><td></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SC : 4 500</td></tr> </table>		SI : 2 000		4 000	1 500		SC : 4 500		<p>D 411 Clients C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">SI : 6 000</td><td style="width: 50%;"></td></tr> <tr><td>1 000</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>2 000</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SD : 5 000</td></tr> </table>	SI : 6 000		1 000			2 000	SD : 5 000		<p>D 532 Banque C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">SI : 5 000</td><td style="width: 50%;">1 500</td></tr> <tr><td>2 000</td><td>3 000</td></tr> <tr><td>3 500</td><td>1 500</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SC : 4 500</td></tr> </table>	SI : 5 000	1 500	2 000	3 000	3 500	1 500	SC : 4 500	
	SI : 2 000																									
	4 000																									
1 500																										
SC : 4 500																										
SI : 6 000																										
1 000																										
	2 000																									
SD : 5 000																										
SI : 5 000	1 500																									
2 000	3 000																									
3 500	1 500																									
SC : 4 500																										
<p>D 6XX charge 1 C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">1 500</td><td style="width: 50%;"><u>1 500</u></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">0</td></tr> </table>	1 500	<u>1 500</u>	0		<p>D 6XX charge 2 C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">4 500</td><td style="width: 50%;"><u>4 500</u></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">0</td></tr> </table>	4 500	<u>4 500</u>	0		<p>D 6XX charge 3 C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;">2 000</td><td style="width: 50%;"><u>2 000</u></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">0</td></tr> </table>	2 000	<u>2 000</u>	0													
1 500	<u>1 500</u>																									
0																										
4 500	<u>4 500</u>																									
0																										
2 000	<u>2 000</u>																									
0																										
<p>D 101 Capital social C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"></td><td style="width: 50%;">SI : 10 000</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SC : 10 000</td></tr> </table>		SI : 10 000	SC : 10 000		<p>D 7XX Produit 1 C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"><u>1 000</u></td><td style="width: 50%;">1 000</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">0</td></tr> </table>	<u>1 000</u>	1 000	0		<p>D 7XX Produit 2 C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"><u>3 500</u></td><td style="width: 50%;">3 500</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">0</td></tr> </table>	<u>3 500</u>	3 500	0													
	SI : 10 000																									
SC : 10 000																										
<u>1 000</u>	1 000																									
0																										
<u>3 500</u>	3 500																									
0																										
<p>D 603 Variation Stocks C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"><u>4 000</u></td><td style="width: 50%;"><u>3 500</u></td></tr> <tr><td></td><td><u>5 000</u></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">0</td></tr> </table>	<u>4 000</u>	<u>3 500</u>		<u>5 000</u>	0		<p>D 13 Résultat d'Exe C</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 50%;"><u>4 000</u></td><td style="width: 50%;"></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">SD : 4 000</td></tr> </table>	<u>4 000</u>		SD : 4 000																
<u>4 000</u>	<u>3 500</u>																									
	<u>5 000</u>																									
0																										
<u>4 000</u>																										
SD : 4 000																										

3/

Balance après inventaire au 31/12/N

Liste des comptes	Mouvements		Soldes	
	Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
101 Capital social		10 000		10 000
13 Résultat de l'exercice	4 000		4 000	
24 Matériel de transport	9 000		9 000	
37 Stocks de marchandises	7 500	4 000	3 500	
401 Fournisseurs d'exploitation	3 000	14 500		11 500
404 Fournisseurs d'immobilisations	1 500	6 000		4 500
411 Clients	7 000	2 000	5 000	
532 Banque	10 500	6 000	4 500	
603 Variation des Stocks	4 000	4 000		
6XX Charge 1	1 500	1 500		
6XX Charge 2	4 500	4 500		
6XX Charge 3	2 000	2 000		
7XX Produit 1	1 000	1 000		
7XX Produit 2	3 500	3 500		
Total général	59 000	59 000	26 000	26 000

Actifs		Capitaux propres et passifs	
<u>Actifs non courants</u>		<u>Capitaux propres</u>	
<i>Actifs immobilisés</i>		Capital social	10 000
Matériel de transport	9 000	Résultat de l'exercice (perte)	- 4 000
<u>Actifs courants</u>		<u>Passifs courants</u>	
Stocks de Mises	3 500	Frs d'Exploitation	11 500
Clients	5 000	Frs d'immos.	4 500
Banque	4 500		
Total Actif	22 000	Total Capitaux Propres & Passifs	22 000

Examane.net